



2025

RAPPORT D'ACTIVITES

2026-2028

PROGRAMME DE TRAVAIL



ÉDITO



L'année 2025 se termine et annonce la fin du mandat municipal débuté en 2020. Pour l'Aura, les élections locales entraîneront de fait un renouvellement de ses instances et je souhaite donc profiter de ce dernier rapport d'activités du mandat pour revenir sur l'actualité de l'Aura durant la période 2020-2026.

2021, du fait de la crise sanitaire et de la réinstallation tardive des instances, constitue véritablement l'année du démarrage des travaux avec les nouveaux élus. Le Conseil d'administration adopte le projet d'agence préparé en 2020, qui met le cap sur la prospective et l'expérimentation. L'Aura est également contrôlée par la Chambre régionale des comptes. Très positif, le rapport définitif aura permis à l'agence de bénéficier de recommandations permettant d'améliorer son fonctionnement. C'est ainsi qu'un travail a été engagé par la Direction et le Bureau pour construire une feuille de route assise sur un modèle financier plus robuste et sur une stratégie partenariale et territoriale repensée. Mais surtout, en cette année 2021, l'Aura fête ses 50 ans et réunit très largement ses partenaires élus et techniciens, anciens collaborateurs, pour un temps festif au centre des congrès durant lequel elle présente sa publication anniversaire « Entre mémoire des lieux et vision du territoire ». La rétrospective montre que les observatoires et les documents de planification sont les missions qui traversent les époques, tout en s'adaptant aux évolutions législatives et aux différentes échelles d'intervention. Démarrés en début de mandat, le SCoT Loire Angers et les PLUi d'Anjou Loir et Sarthe et de Parthenay-Gâtine ont été approuvés en 2025. Parce que la fabrication de ce type de documents réglementaires est longue, nécessitant de longs débats et de la concertation, leur adoption constitue des moments forts pour les élus et services qui y ont mis beaucoup d'énergie.

Durant tout ce mandat, l'Aura n'aura eu de cesse de mettre en œuvre son projet au service des territoires. Elle publie trois carnets de prospective (La ville en kit, S'alimenter demain et La ville sens dessus dessous). Elle se lance dans plusieurs expérimentations avec de nouveaux partenaires, en s'appuyant sur de nouvelles données et des méthodologies innovantes. Je donnerais deux exemples. Le premier s'attache à sortir de l'approche quantitative du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en considérant la qualité des sols urbanisés, en partenariat avec l'Institut Agro, pour savoir sur quels sites il est préférable de renaturer ou densifier. Une expérimentation a été lancée dans trois communes pour ensuite déployer la méthode dans d'autres communes du Pôle métropolitain Loire Angers. Le second relève d'un partenariat avec GRDF et ENEDIS, ayant pour objectif d'identifier des secteurs de précarité énergétique potentielle dans une commune en descendant à une maille la plus fine possible. Ces expériences sont possibles parce que l'Aura travaille sur le temps long et capitalise sur ses outils et travaux précédents pour améliorer ses expertises et apporter des éléments de connaissance jusqu'à présent inexistantes ou qui n'étaient pas adaptés à la bonne échelle.

Si deux EPCI ont quitté l'Aura depuis 2020, je voudrais mettre en avant l'adhésion en 2025 de quatre EPCI de Mayenne (Communautés de communes des Coëvrons, du Mont des Avaloirs, de l'Ernée et Mayenne Communauté), qui ont souhaité bénéficier d'une ingénierie locale experte et d'un accompagnement sur le long cours. En 2026, le Département de Mayenne va à son tour rejoindre l'Aura démontrant ainsi l'intérêt de travailler avec une agence d'urbanisme.

Je voudrais remercier sincèrement les femmes et les hommes, qui ont successivement composé le Bureau, pour leur implication et la qualité des échanges. La stratégie financière et partenariale a été questionnée avec la mise en place d'une feuille de route, qui s'applique désormais.

Je tiens également à souligner la confiance des adhérents, membres de notre Assemblée générale, et de leur intérêt porté aux travaux de l'Aura. Les témoignages des élus ou des services expriment la reconnaissance qu'ils portent à leur agence d'urbanisme.

Enfin, des remerciements particuliers à l'équipe de l'Aura pour son professionnalisme et son enthousiasme, ainsi que pour la relation privilégiée qu'elle entretient avec les services et les élus des organismes partenaires. Cette confiance réciproque est le gage de la réussite de l'Aura dans ses missions d'expertise et d'aide à la décision.

Je souhaite pour le prochain mandat, que l'Aura reste un tiers de confiance pour les collectivités et organismes qu'elle accompagne. Qu'elle les éclaire tout au long du chemin et que d'autres territoires puissent bénéficier de cet outil adapté aux réalités locales.

Roch BRANCOUR

Président de l'Aura

SOMMAIRE

01 - L'AGENCE	05
Les temps forts de l'Aura en bref	06
L'organigramme 2025	09
Les chiffres clés	10
2025, le périmètre d'intervention de l'Aura s'élargit	11
Les instances de l'Aura au 1 ^{er} janvier 2026	12
02 - RAPPORT D'ACTIVITES 2025	13
AXE 1 : CONNAISSANCE PARTAGEE DES TERRITOIRES ET OBSERVATION	14
Observatoires et bases de données	15
Communication : site internet, newsletters et réseaux sociaux	16
Centre de documentation	17
Animation et mise en débat	17
AXE 2 : EXPLORATION ET TRANSITIONS	19
Prospective	20
Expérimentation	21
Ville désirable et fabrique urbaine	22
Sobriété foncière	24
Mobilités	26
AXE 3 : POLITIQUES D'AMENAGEMENT, PLANIFICATION ET STRATEGIES TERRITORIALES	27
Etudes d'intérêt régional	28
Stratégie territoriale	28
Planification	29
Dynamiques scolaires	30
Petite enfance	30
Economie	31
Politiques de solidarité	31
Politiques de cohésion des territoires	34
03 - Réseaux et partenariats	35
Réseau fnau	36
Création du réseau des agences d'urbanisme Urba Ouest	36
04 - PROGRAMME DE TRAVAIL 2026-2027-2028	38
Objectifs et contenu du programme triennal	39
Présentation synthétique	40



01 | L'AGENCE



LES TEMPS FORTS DE L'AURA EN BREF

L'AURA HORS LES MURS

15 janvier

Intervention d'Alexandra lors d'une présentation conjointe de l'Aura et d'ALTER devant les étudiants M1 d'Institut Agro

5 et 6 février

Interventions de Myriam et François dans le module SIG du Master GTDL de l'université d'Angers

24 février et 3 avril

Intervention d'Alexandra devant des élèves de 6^{ème} du Collège St Charles et participation au jury de restitution des travaux

28 février 2025

Visite du chantier du Crédit Mutuel (ancien bâtiment Cointreau)

11 avril

Présentation de Nathalie des données sur la démographie et le logement des étudiants à Angers devant la Caisse des Dépôts et Consignations et ALTER



24 avril

Intervention de Stéphanie et Nathalie à une conférence A3A sur les conditions de logement et nouveaux usages

14 mai

Intervention de Valérie devant les amis du FRAC

3 juin

Intervention d'Alexandra et Florence lors de l'AG de la DDT sur la sobriété foncière



5 juin

Intervention de Florence lors de la journée nationale de la Fédération des SCOT sur l'expérimentation ZAN

12 juin

Animation d'une table ronde par Alexandra lors du séminaire des OTLE à Metz



19 juin

Assemblée générale et intervention à deux voix d'Elisabeth Artaud, directrice adjointe du GÉrontopôle des Pays de la Loire et Nathalie sur le thème « Transition démographique : enjeux pour demain ».





2 juillet

Intervention d'Alexandra pour la signature de la convention entre GRDF et Unis-Cité lors du salon des maires à Saumur

4 juillet

Journée au vert dans le saumurois avec le matin, la visite du site de compostage « Loire compost environnement »



2 septembre

Intervention de Delphine lors du séminaire FNAU / Enedis pour présenter l'étude précarité énergétique.

11 septembre

Intervention de Stéphanie lors d'une visio ALM sur l'habitat senior

12 septembre

Intervention d'Alexandra et Florence devant les étudiants en Master 1 Urbanisme et aménagement de l'Université de Nantes

16 octobre

Co-animation d'un atelier par Delphine et Valérie avec l'ADEUS lors de la rencontre nationale de la FNAU à Strasbourg



27 octobre

Accueil de la Fédération des SCOT pour une journée consacrée à l'expérimentation ZAN et l'observatoire de la renaturation, dans le cadre du programme européen Lifebiodiv'

7 novembre

Intervention de Cécile et Alexis (co-animation avec la DDT 49) dans le cadre d'une journée de sensibilisation/formation sur l'urbanisme organisée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à destination des chargés d'intervention des délégations Loire Bretagne et Maine Loire Océan.



18 novembre

Intervention d'Alexandra lors d'une présentation conjointe de l'Aura et d'ALTER devant les étudiants M1 d'Institut Agro

5 décembre

Participation de Florence et Valérie à la journée mondiale des sols à l'ADEME à Angers

8 décembre 2025

Aide et participation de Delphine et Jean-Michel au séminaire organisé par la DDT 49 sur l'intensification des usages des bâtiments (chronotopie)

ÉLABORATION D'UN PLAN DE COMMUNICATION

Après le travail engagé sur la stratégie territoriale, partenariale et le modèle économique de l'Agence, il a été jugé opportun de se doter d'un plan de communication à mettre en place dès l'année 2026, année de renouvellement des instances du fait des élections municipales de mars 2026. Piloté par la responsable communication et le CODIR, le travail a été engagé dès le printemps 2025 avec l'élaboration d'un diagnostic. Quatre enjeux ont ensuite été définis, à partir desquels ont été déclinés les deux axes de communication. Une fois les cibles de communication établies, le plan d'actions pourra être défini et s'étaler dans un calendrier compris entre 2026 et 2029.

L'AURA ET LES ENJEUX DE L'IA

Tout en s'inscrivant dans la démarche lancée par la FNAU fin 2025, l'Aura a engagé une réflexion interne, pilotée par le responsable informatique, pour acculturer l'équipe et partager les différents usages de l'IA qui peuvent être faits à l'Aura en fonction des métiers et l'utiliser avec prudence et habileté. Il s'agit de mesurer la plus-value de l'IA et ses risques pour améliorer les modes de faire et mettre l'accent sur les missions où l'intelligence humaine reste primordiale et dominante, comme la relation partenariale, la connaissance de terrain, la capacité d'analyse et de contextualisation... Le partage de cette réflexion avec les agences du réseau FNAU sera essentiel pour avancer ensemble.

FORMATION À LA MÉTHODE DISC

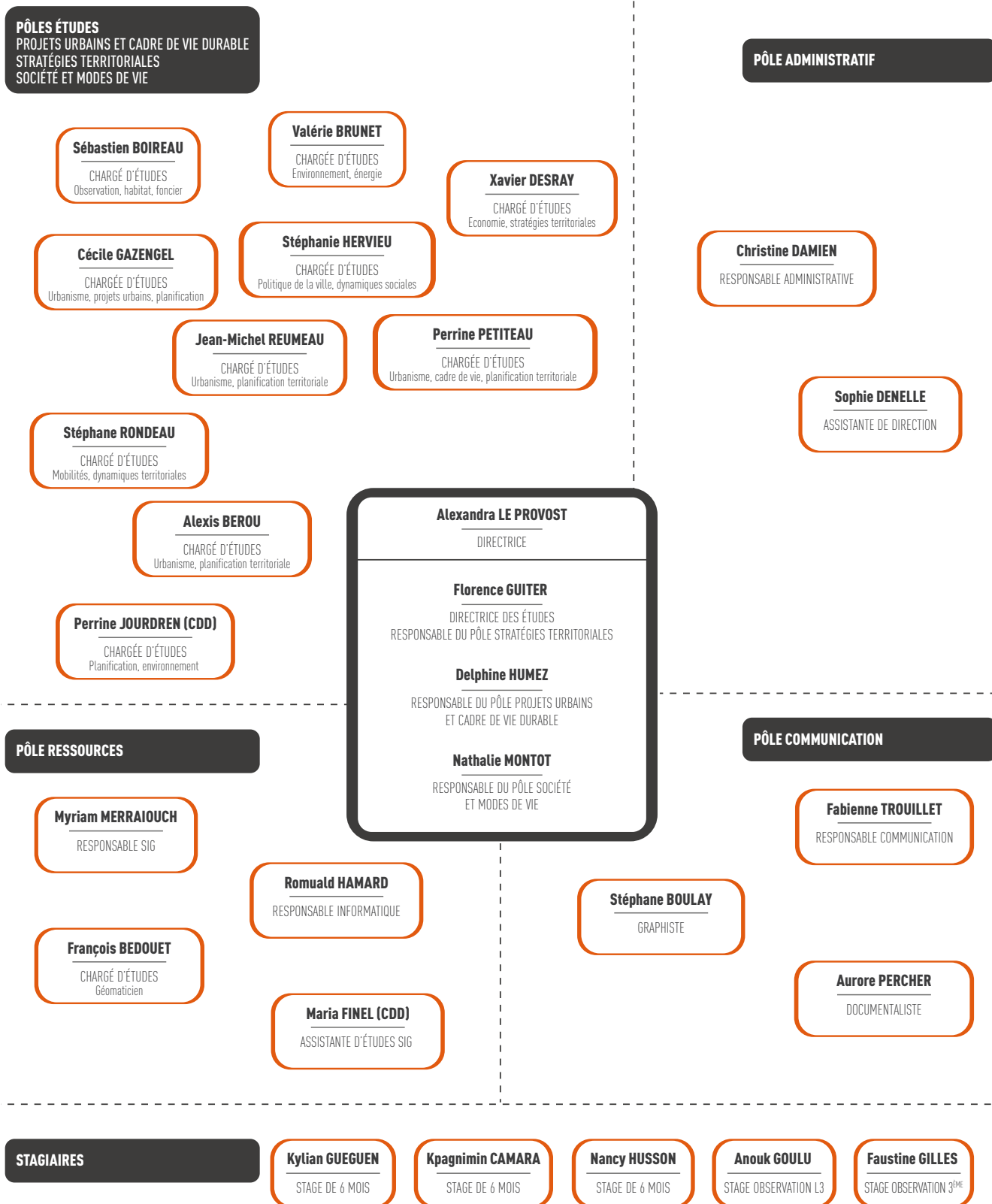
Le 30 janvier 2025, avec l'intervention de Josianne LAFOND, experte en co-développement, l'ensemble de l'équipe de l'Aura a été initiée à la méthode DISC, appelée aussi management par les couleurs. Après un décryptage des profils individuels (naturel et adapté), des ateliers ont permis de capitaliser sur la force de ces différents profils pour mieux travailler ensemble.



SIGNATURE DE NOUVEAUX ACCORDS D'ENTREPRISE ET DE RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Après la dénonciation de la convention collective ADITIG en 2022, un rattachement des agences d'urbanisme à la convention collective dite « SYNTEC » était pressenti sans échéance connue. Les premiers échanges en CSE sur la révision de l'accord d'entreprise ont démarré en 2023. En 2024, l'Aura s'est entourée d'une expertise juridique parce que le Code du travail régit les rapports entre accords de branche et accords d'entreprise en répartissant les thèmes de négociation en trois blocs, selon une logique de primauté par domaine. Il fallait donc pouvoir analyser l'accord d'entreprise en tenant compte des règles de priorité entre les dispositions de la convention collective et celles de l'accord. Ce travail préparatoire a été nécessaire pour établir la base des échanges en CSE et engager la réécriture des deux documents (Accord d'entreprise et Accord de Réduction du Temps de Travail). Signés en décembre 2025, ces documents seront exécutoires au 1^{er} janvier 2026.

L'ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE EN 2025



LES CHIFFRES CLÉS



4 RÉUNIONS DE BUREAU
3 CONSEILS D'ADMINISTRATION



1 SCoT
ET
2 PLUi FINALISÉS



23 EMPLOYÉS
5 STAGIAIRES
(DONT 3 STAGES LONGS)



15 FEMMES
8 HOMMES

ÂGE MOYEN : **45** ANS
ANCIENNETÉ : **13,5** ANS

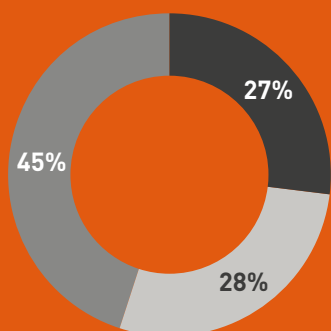


2 730
TÉLÉCHARGEMENTS
SUR LE SITE INTERNET

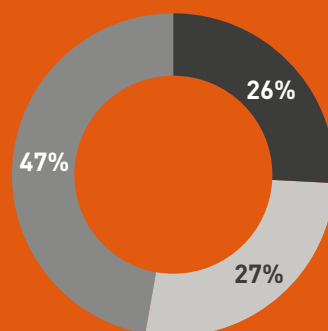


2 745 JOURS PASSÉS À LA RÉALISATION
DU PROGRAMME DE TRAVAIL
56 JOURS PASSÉS À LA RÉALISATION DE
CONTRATS

PROGRAMME DE TRAVAIL 2025 PRÉVISIONNEL

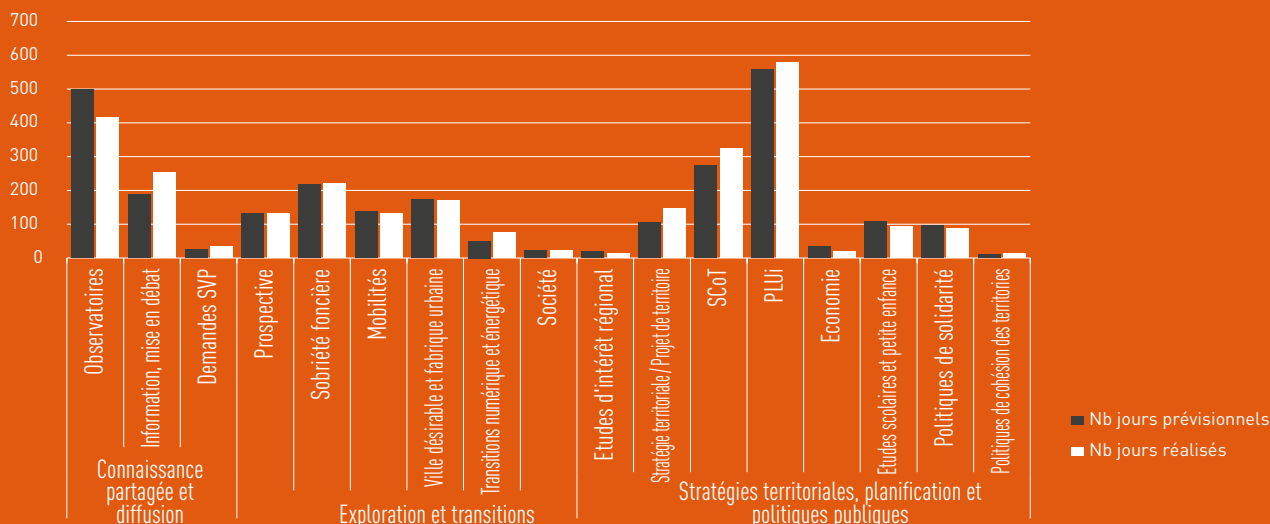


PROGRAMME DE TRAVAIL 2025 RÉALISÉ



■ Axe 1 : Connaissance partagée / Diffusion ■ Axe 2 : Exploration et transitions ■ Axe 3 : Planification et stratégies territoriales

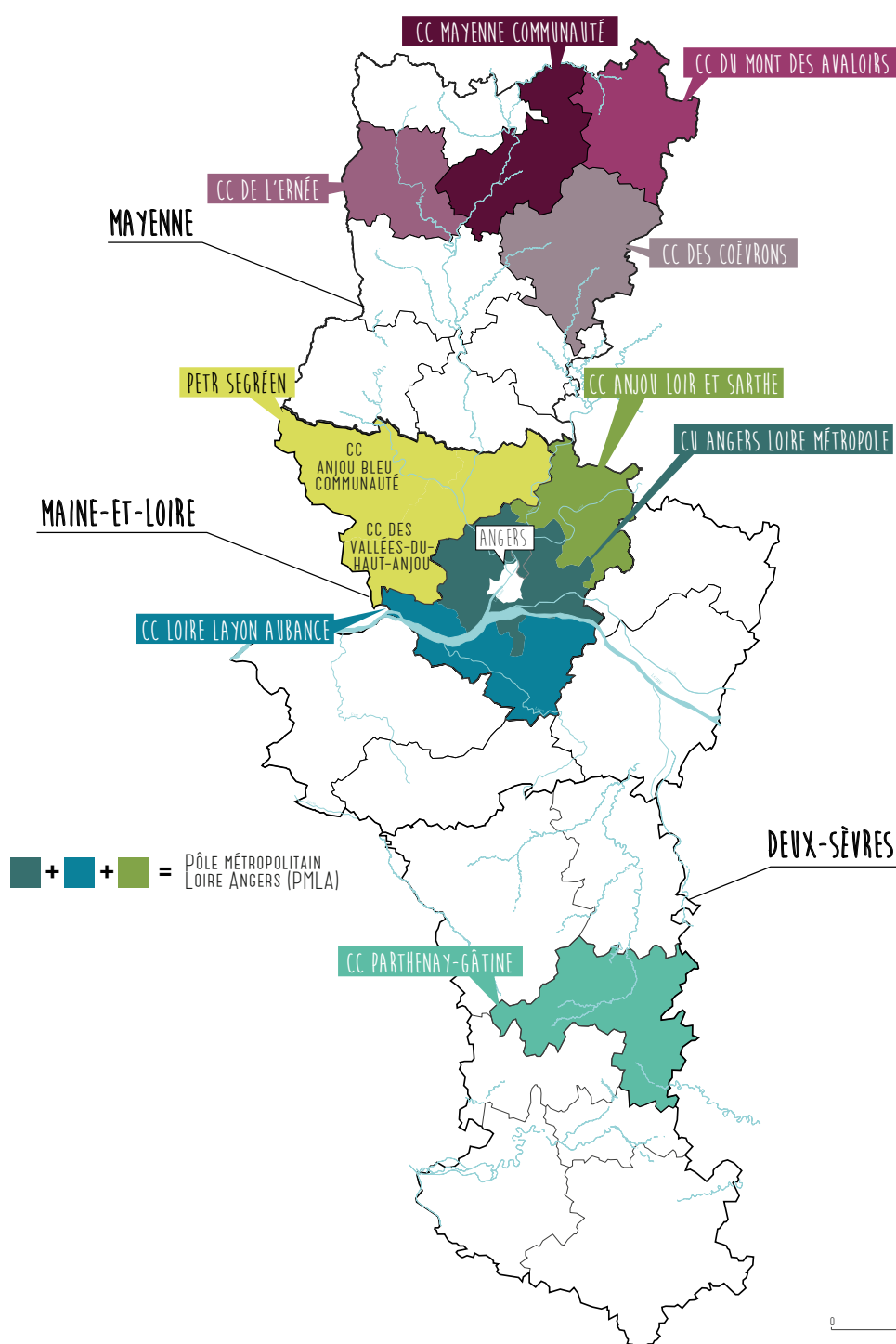
DÉTAIL DU TEMPS PASSÉ EN 2025 (NB DE JOURS)



2025, LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE L'AURA S'ÉLARGIT

Après un dialogue engagé dès 2024 avec l'Aura, quatre EPCI de Mayenne, ont souhaité adhérer à l'agence au 1^{er} janvier 2025 pour disposer d'une ingénierie territoriale nouvelle. Une relation partenariale étroite s'est mise en place avec les élus et les services de ces territoires : Mayenne Communauté, la Communauté de communes des Coëvrons, la Communauté de communes de l'Ernée et la Communauté de communes du Mont des Avaloirs. M. Xavier SEIGNEURET, élu représentant des Coëvrons, a rejoint les membres du Bureau, dont le nombre de sièges était passé de 8 à 9, après la modification statutaire votée en 2024 en Assemblée Générale Extraordinaire.

Périmètre d'intervention de l'Aura au 1^{er} janvier 2025



LES INSTANCES DE L'AGENCE AU 1^{ER} JANVIER 2026

BUREAU

Président

Roch BRANCOUR, Vice-président d'Angers Loire Métropole

Vice-Présidents

Jean-Louis DEMOIS, Vice-président d'Angers Loire Métropole

LE PREFET ou son représentant (DDT)

Corinne BOUCHOUX, Vice-présidente d'Angers Loire Métropole

Secrétaire

Marc SCHMITTER, Président de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance

Trésorier

Henri LEBRUN, Vice-président de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

Autres membres

Régis ROUSSEAU, Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire

Yamina RIOU, élue du Conseil Régional

Xavier SEIGNEURET, Vice-Président de la Communauté de communes des Coëvrons

CONSEIL D'ADMINISTRATION

État : Le Préfet ou son représentant

Collectivités territoriales et leurs EPCI

Angers Loire Métropole : BOUCHOUX Corinne, BRANCOUR Roch, DEMOIS Jean-Louis, GIRAULT Jérémie, HEBE Jean-Pierre, PRONO Jean-Charles

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe : LEBRUN Henri

Communauté de communes Loire Layon Aubance : SCHMITTER Marc, SOURISSEAU Sylvie

Communes du pôle centre : BRETIN Bénédicte (Ville d'Angers), RAPIN Florian (Ville d'Angers), BREJEON Dominique (St-Barthélemy-d'Anjou), NAHAM Lamine (Trélazé), NUNEZ Patrice (Bouchemaine), PINON Hervé (Avrillé), COLLIOT Yves (Beaucouzé), PAVILLON Jean-Paul (Les Ponts-de-Cé)

Commune nouvelle Loire Authion : JAUNEALTY Grégoire

Pôle métropolitain Loire Angers : BLONDET Jacques, LE GALL Didier, BIENVENU Roselyne

PETR Anjou Bleu : MAUSSION Patricia

Communauté de communes Parthenay-Gâtine : VOY Didier

Communauté de communes Mayenne Communauté : VALPREMIT Antoine

Communauté de communes des Coëvrons : SEIGNEURET Xavier

Communauté de communes de l'Ernée : CHRETIEN Thierry

Communauté de communes du Mont des Avaloirs : DILIS Alain

Commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon : LE BARS Jean-Yves

Conseil Départemental : LEROY Gilles

Conseil Régional Pays de la Loire : RIOU Yamina

Acteurs socio-économiques

Chambre de Commerce et d'Industrie : ROUSSEAU Régis

Chambre d'Agriculture : GELINEAU Matthieu

Université d'Angers : AMIARD Stéphane

SIEML : Poste vacant

CCAS d'Angers : LARDEUX-COIFFARD Christelle

ENSA Nantes : LENGEREAU Eric

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

État

Le Préfet de Maine-et-Loire ou son représentant

Le Directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire ou son représentant (DDT) : EYMARD Pierre-Julien

Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant (DREAL) : BEAUVAL Anne

Le Directeur départemental des finances publiques du Maine-et-Loire ou son représentant (DDFiP) : EL KAROUI Gradzig

Collectivités territoriales et leurs EPCI

Angers Loire Métropole : BODUSSEAU Sébastien, BOUCHOUX Corinne, BRANCOUR Roch, DEMOIS Jean-Louis, GIRAULT Jérémie, GROSSET Corinne, LEROY Monique, HEBE Jean-Pierre, PRONO Jean-Charles, VEYER Philippe

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe : LEBRUN Henri, LECOURT Sylvie, MARQUET Elisabeth

Communauté de communes Loire Layon Aubance : BAUDONNIERE Joëlle, BELLEUT Sandrine, GUILLET Priscille, ROBE Pierre, SCHMITTER Marc, SOURISSEAU Sylvie

Communes du pôle centre : BRETIN Bénédicte (Ville d'Angers), RAPIN Florian (Ville d'Angers), BREJEON Dominique (St-Barthélemy-d'Anjou), COLLIOT Yves (Beaucouzé), HEULIN Paul (Ste Gemmes-sur-Loire), NAHAM Lamine (Trélazé), NUNEZ Patrice (Bouchemaine), PINON Hervé (Avrillé), VIGNER Jean-Philippe (Les Ponts-de-Cé)

Commune nouvelle Loire Authion : JAUNEALTY Grégoire

Pôle métropolitain Loire Angers : BLONDET Jacques, LE GALL Didier, BIENVENU Roselyne

PETR Anjou Bleu : MAUSSION Patricia

Communauté de communes Mayenne Communauté : VALPREMIT Antoine, RAILLARD Jean

Communauté de communes des Coëvrons : SEIGNEURET Xavier

Communauté de communes de l'Ernée : CHRETIEN Thierry

Communauté de communes du Mont des Avaloirs : DILIS Alain

Communauté de communes Parthenay-Gâtine : RIVAUULT Chantal, VOY Didier

Conseil Départemental : LEROY Gilles

Conseil Régional Pays de la Loire : RIOU Yamina

Commune nouvelle Bellevigne-en-Layon : LE BARS Jean-Yves

Acteurs socio-économiques

Chambre de Commerce et d'Industrie : ROUSSEAU Régis

Chambre d'Agriculture : GELINEAU Matthieu

Université d'Angers : AMIARD Stéphane

SIEML : Poste vacant

CCAS d'Angers : LARDEUX-COIFFARD Christelle

ENSA Nantes : LENGEREAU Eric

MEMBRES ASSOCIES

Aldev : HOUSSIN-SALVETAT Caroline

ALTER : CAPUS Emmanuel

GRDF : LUCAS Nadine

ALTEC : FAVRE d'ANNE Mathilde



02 | RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025





AXE 1

CONNAISSANCE PARTAGÉE
DES TERRITOIRES ET MISE
EN DÉBAT



LES OBSERVATOIRES ET BASES DE DONNÉES

Les observatoires de l'Aura couvrent plusieurs thématiques : démographie, habitat, copropriétés, logement étudiants, mobilité, économie... Ils permettent de suivre et analyser les évolutions territoriales, de comprendre les transitions à l'œuvre et de construire des représentations partagées (outils dataviz, posters, décryptages pour la plupart accessibles sur le site internet de l'Aura) afin d'éclairer l'action publique.

Fin 2025, **l'observatoire des copropriétés** d'Angers Loire Métropole a évolué avec la mise à disposition par l'ANAH et le CEREMA d'un référentiel national des copropriétés appelé CoproFF. L'atlas actualisé des copropriétés est utilisé par les services des collectivités pour mieux accompagner les copropriétés notamment vers des travaux de réhabilitation et d'économie d'énergie.

En 2025, suite à l'arrêt de projet du SCoT Loire Angers, un **observatoire de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** a été mis en place à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers, pour anticiper le nécessaire suivi du SCoT après approbation et mettre à disposition des collectivités des données afin qu'elles réalisent les rapports triennaux liés au suivi de l'artificialisation des sols.

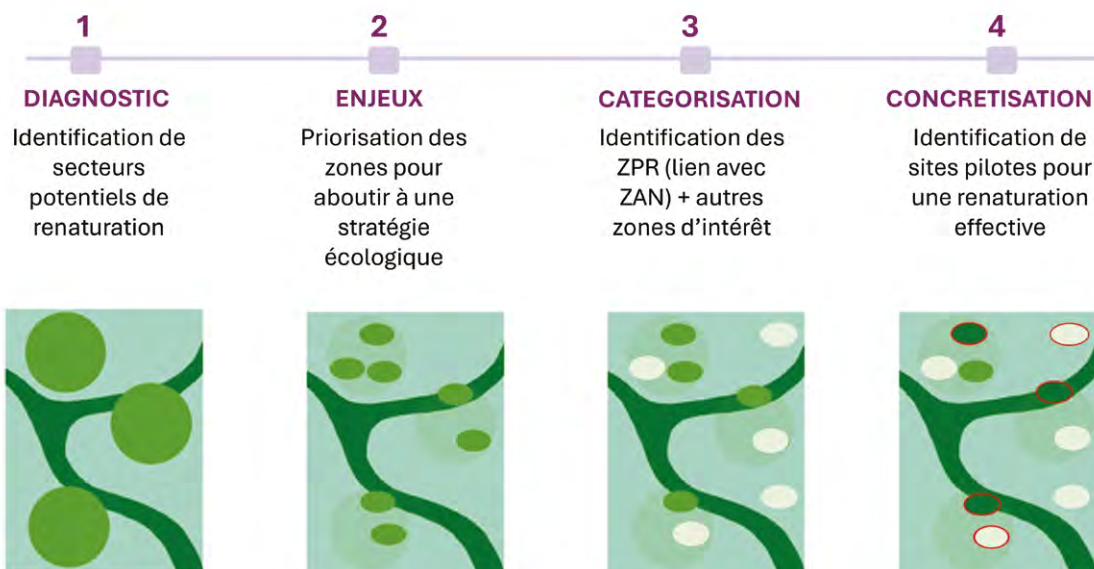


▲ Extrait de l'observatoire de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

L'Aura a engagé un travail d'investigation en 2025 pour définir les fondements d'un **observatoire de la renaturation à l'échelle du Pôle Métropolitain Loire Angers** dans le cadre du programme européen Lifebiodiv' piloté par la Fédération des SCoT. Ce travail s'appuie sur les travaux déjà réalisés par l'Aura : l'expérimentation ZAN et la prise en compte de la qualité des sols urbains, le maillage fraîcheur à l'échelle de la ville d'Angers et la définition d'une

trame écologique urbaine sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Afin d'améliorer la connaissance, de nouvelles bases de données ont été recherchées pour les croiser avec celles déjà utilisées. L'objectif est de pouvoir proposer un observatoire de la renaturation qui, à une maille fine, permet d'identifier les secteurs à renaturer en qualifiant ce besoin de renaturation (constitution d'une trame écologique, gain de biodiversité,

amélioration du cadre de vie, lutte contre les îlots de chaleur, compensation...), au sein des espaces urbanisés et dans les espaces agricoles et naturels. L'année 2026 sera consacrée à la mise en œuvre de la méthodologie d'identification des secteurs potentiels de renaturation, en testant la démarche et en identifiant des sites pilotes, avant de parvenir à la réalisation d'un observatoire, qui permettra un suivi dans le temps de ces sites.



▲ Méthodologie déployée

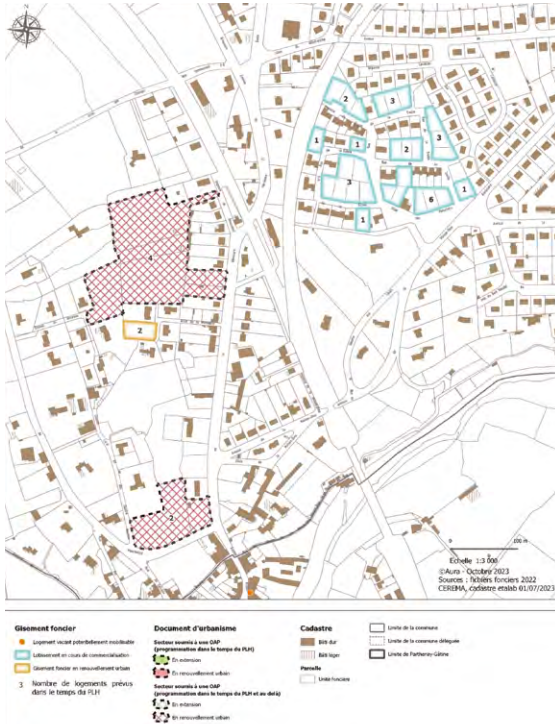
Deux observatoires pour les EPCI du 53

L'arrivée des nouveaux adhérents de la Mayenne a nécessité la mise en place de deux observatoires qui ont fait l'objet de quatre rencontres techniques inter-EPCI, permettant des échanges de bonnes pratiques et la création d'une vision partagée de ces observatoires. **L'observatoire de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers** a nécessité un important travail géomatique pour doter les EPCI d'un outil leur permettant de

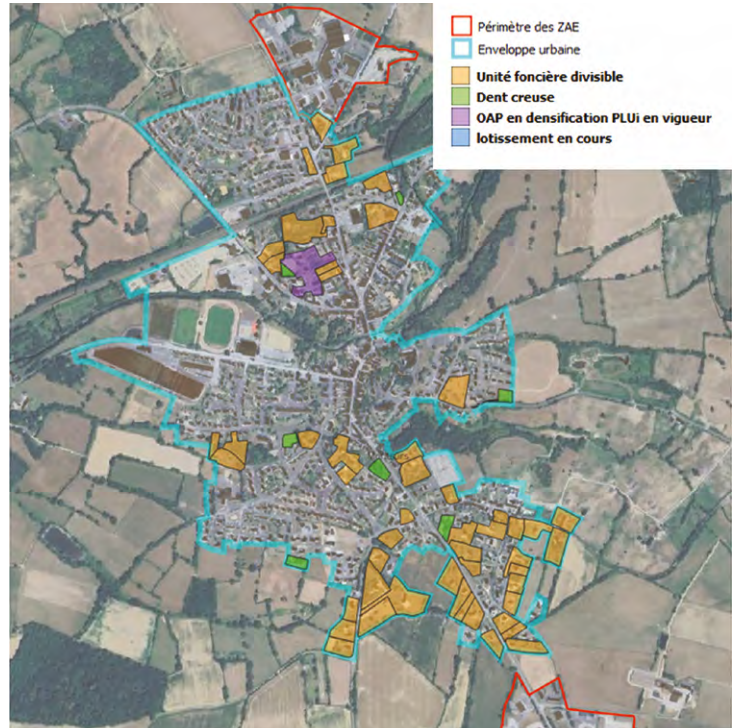
suivre l'artificialisation des sols, suivre l'évolution en cours ou à venir de leur document d'urbanisme, préparer la refonte de certaines politiques publiques...

47% du Département sont dorénavant couverts par ces observatoires, représentant une surface de 2 435km². L'Aura a également accompagné les quatre EPCI de Mayenne à la mise en place d'un **observatoire des gisements fonciers**.

Ce référentiel foncier, socle des observatoires foncier et habitat et des stratégies foncières territoriales est en cours de réalisation. La mission a consisté à définir une méthodologie commune avec une approche à la fois quantitative (repérer les potentiels fonciers existants) et qualitative (des vocations pour chaque foncier identifié).



▲ Extrait de l'observatoire des gisements fonciers



▲ Extrait de l'observatoire des gisements fonciers

LA COMMUNICATION : SITE INTERNET, NEWSLETTERS, RÉSEAUX SOCIAUX

Les observatoires et les études de l'Aura sont mis en ligne sur le site internet de l'Aura, en accès tout public ou partenaire uniquement. La navigation sur le site se veut la plus ergonomique possible grâce au fil des actualités ou à des moteurs de recherche intégrés. L'augmentation du trafic sur le site de l'Aura se poursuit avec 41 378 pages vues en 2025 (+14,9% par rapport à 2024). *Territoires en chiffres* est un outil qui permet à chaque adhérent à l'Aura de

bénéficier de données et de graphiques sur son territoire. Les indicateurs sont regroupés par thématique et donnent une mise en perspective des évolutions passées et des comparaisons avec d'autres échelles de territoire.

L'Aura a publié trois Newsletters « 1 min 20 » en 2025, diffusées à près de 2 000 contacts. Sur le réseau social linkedin, l'Aura confirme sa présence toujours plus importante avec 2 231 abonnés (+19% en un an) et 296 posts en un an.



▲ Site internet de l'Aura

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation de l'Aura permet d'emprunter des ouvrages (pour les adhérents) ou de venir les consulter pendant les horaires d'ouverture. Le fonds documentaire comprend 734 livres et 1 329 rapports. Un fonds d'archives est également accessible sur demande.

Le portail documentaire sur le site de l'Aura permet de consulter le catalogue du fonds documentaire de l'Agence et de télécharger les publications qu'elle réalise. L'Aura propose des services documentaires spécifiques destinés à ses adhérents qui en font la demande : dossiers d'actualité, actualités de la semaine, nouveaux ouvrages.



▲ Centre documentaire - © Aura

ANIMATION ET MISE EN DÉBAT

Rencontre des acteurs de l'habitat d'Angers Loire Métropole, le 30 avril 2025

L'Aura a accompagné Angers Loire Métropole dans l'animation d'un temps réunissant des représentants de la collectivité, ALTER et des Professionnels de l'immobilier angevin (la chambre interdépartementale des notaires de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe, la Fnaim Anjou Maine, un syndic de copropriété, Action Logements Services, la Fédération des promoteurs immobiliers, l'ordre des architectes, la CAPEB 49, la FFB49, constructeur et opérateur de l'ESS), afin de disposer d'une approche qualitative en complément des posters réalisés par l'Aura dans le cadre de l'observatoire de l'habitat.

Cette rencontre est donc l'occasion d'échanger sur les constats, de problématiser les enjeux et de réfléchir aux perspectives à venir et aux actions à envisager.

Les participants ont exprimé leurs attentes quant à la poursuite de ce rendez-vous.

Cette rencontre a été appréciée, permettant aux acteurs d'échanger sur leurs difficultés et les perspectives. Il a été proposé que des séances d'ateliers autour de thématiques à déterminer puissent continuer à enrichir les échanges en tour de table.

En ce sens, la révision générale du Plan local d'urbanisme intercommunal emportant Programme local de l'habitat et Plan des déplacements sera l'occasion d'organiser de prochaines rencontres.





AXE 2

EXPLORATION ET TRANSITIONS



PROSPECTIVE

Publication du carnet de prospective créative sur la ville sens dessus dessous

Cette publication s'articule autour de 2 axes et 4 sous-thèmes, avec pour chacun un récit situé le 17 mars 2070. Entre « gratte-ciel » et « gratte-terre », cette vie est-elle possible ? Est-elle soutenable ? Est-elle une réponse aux enjeux climatiques et écologiques ? L'Aura a recherché des réponses à ces questions à travers son 3^{ème} carnet de prospective.



▲ Couverture du carnet de prospective 2025



▲ Extrait du carnet de prospective 2025

Poursuite de la réalisation d'une toile sur les biodéchets

Après avoir rencontré de nombreux acteurs institutionnels et entreprises privées en 2024, l'Aura a donné forme à la toile des biodéchets en 2025. Deux

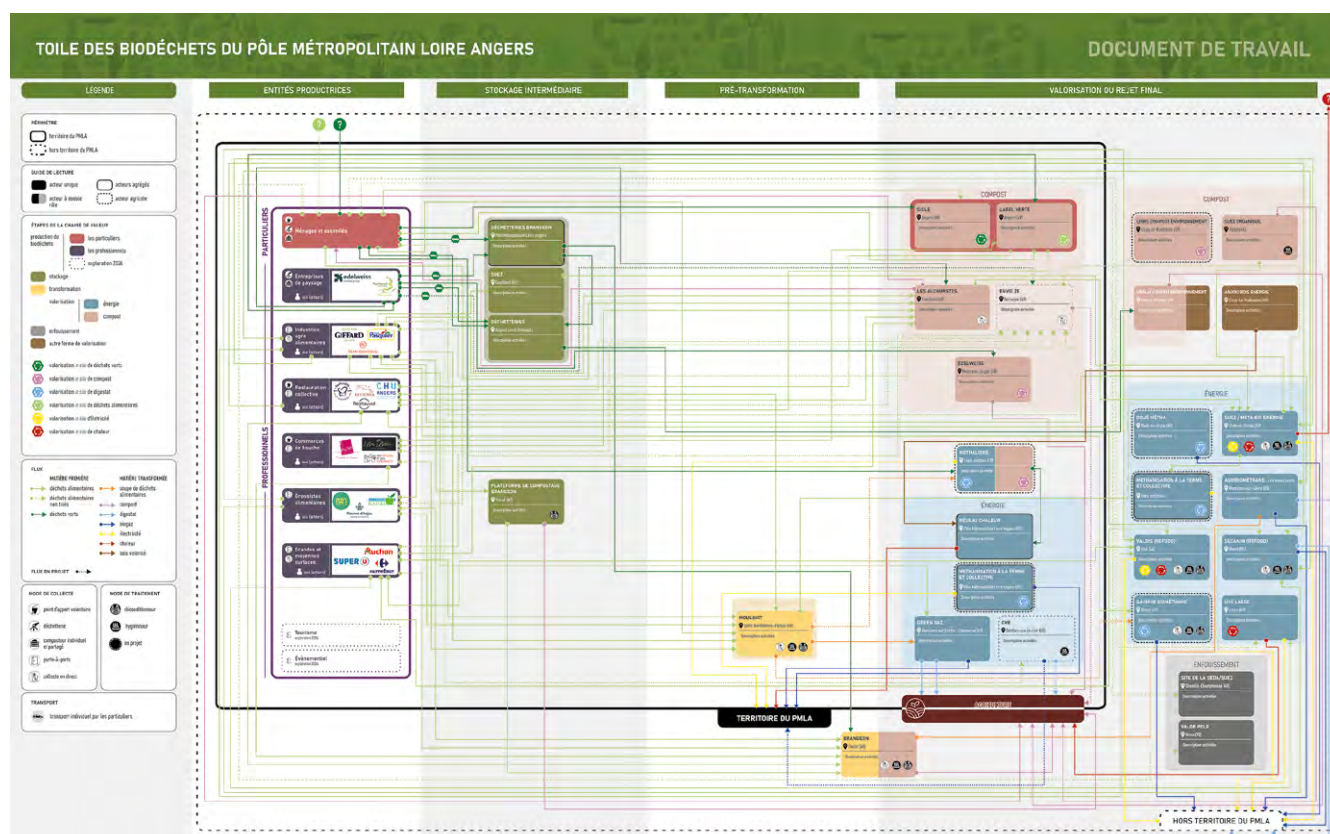
ateliers ont permis d'amender la toile : le 25 avril, le 25 septembre. En 2026, il reste à affiner les chiffres de flux sur

la toile et celle-ci pourra être complétée par un zoom sur les déchets verts à l'échelle d'Angers Loire Métropole.



▼ Toile des biodéchets

▲ Rappel du process



EXPÉRIMENTATION



ZOOM sur l'identification de secteurs de précarité énergétique potentielle dans le Pôle métropolitain Loire Angers – Enquête sociologique (Volet 2)

Le volet 1 de l'étude menée en partenariat avec GRDF et ENEDIS, à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers consistait à localiser les secteurs de précarité énergétique potentielle.

Trois communes-tests avaient été retenues (Durtal, Brissac-Quincé commune déléguée de Brissac Loire Aubance et Pellouailles-les-Vignes commune déléguée de Verrières-en-Anjou), pour y mener en 2025 une enquête sociologique. En effet, l'objectif principal du volet 2 est d'apporter un regard de terrain afin de comprendre les parcours et les pratiques des ménages en situation de précarité énergétique.

Deux méthodes d'enquêtes ont été réalisées :

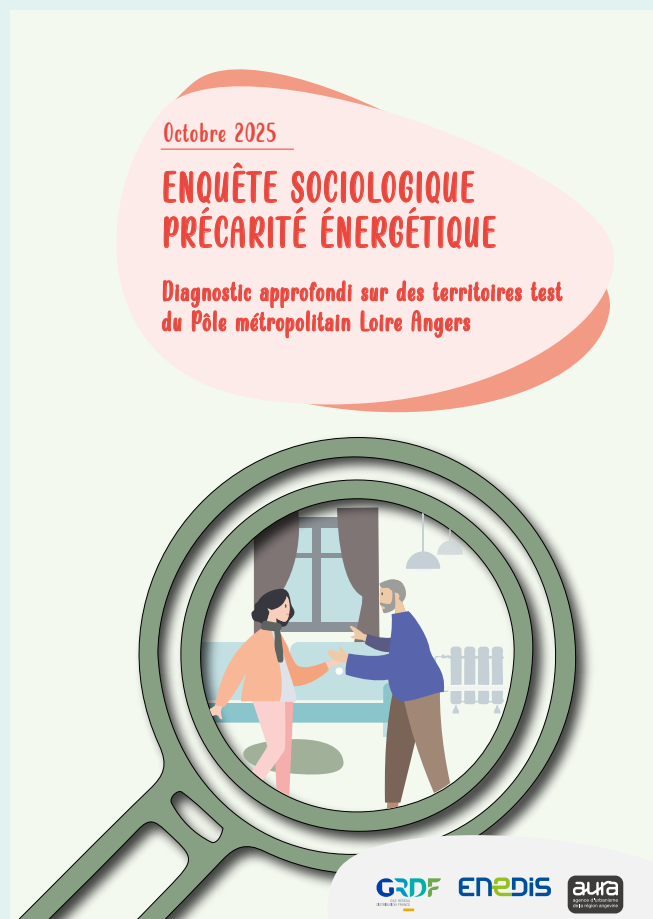
- Une enquête par questionnaire auto-administrée (voie électronique) auprès de l'ensemble des ménages des 3 communes-tests. 166 questionnaires ont pu être exploités parmi les 272 collectés, représentant 443 personnes avec une moyenne de 2,6 personnes par ménage.
- Des entretiens qualitatifs (semi-directifs). Menées par la sociologue de l'Aura, des rencontres ont eu lieu avec 11 ménages des 3 communes tests. Il s'agissait de mettre en exergue les réalités vécues par les ménages en précarité énergétique et le bénéfice ou pas des dispositifs d'aide.

La récolte des données s'est déroulée entre février et juillet 2025.

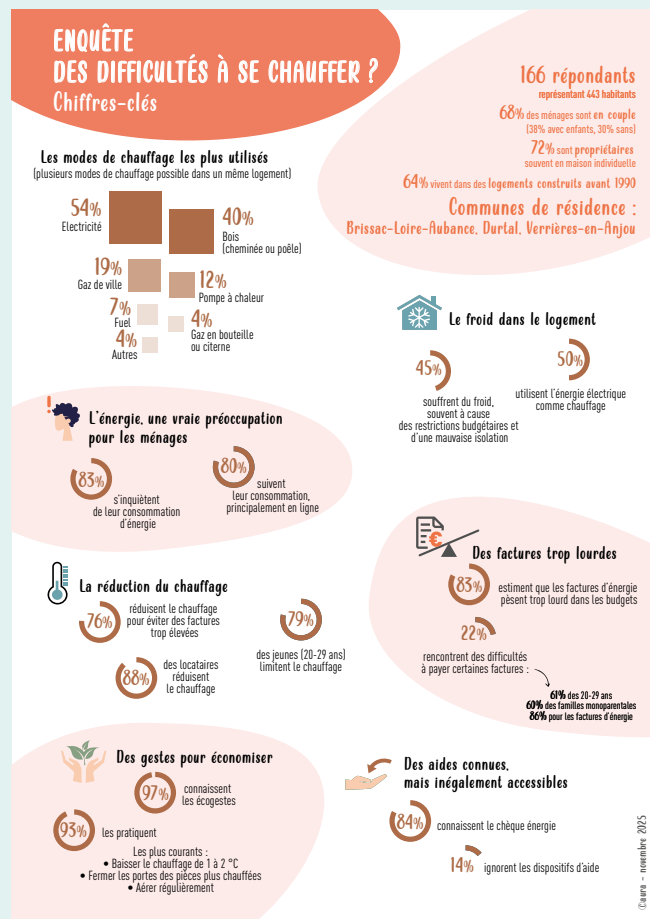
Préalablement à ces enquêtes, un premier échange avec les communes a permis de rencontrer les CCAS (présidente, directrices, travailleuses sociales), qui ont été des relais

importants pour informer les habitants de l'enquête et faciliter les prises de contact notamment avec les personnes avec qui l'Aura s'est entretenue.

De ces enquêtes, il ressort que les personnes souffrant du froid et ayant des difficultés à se chauffer n'ont pas toujours conscience d'être en précarité énergétique. Pourtant, cette dernière est souvent une réalité, ayant une incidence dans les arbitrages budgétaires et le renoncement à certaines autres dépenses. Elle nécessite alors de rechercher des stratégies d'adaptation. Elle se manifeste dans des trajectoires de vie marquées par des ruptures (veuvage, invalidité, chômage) et est davantage le fait de personnes vivant dans des logements anciens peu ou mal rénovés. Les personnes en situation de précarité énergétique peuvent porter un regard ambivalent sur les dispositifs d'aide, entre méconnaissance, méfiance voire rejet des dispositifs car jugés trop contraignants.



▲ Couverture enquête sociologique précarité énergétique



▲ Chiffres clés de l'enquête par questionnaire

VILLE DÉSIRABLE ET FABRIQUE URBAINE

Actualisation de l'étude sur l'apprentissage de la natation réalisée en 2019

En 2019, une étude sur l'ensemble du Pôle Métropolitain Loire Angers a été réalisée par l'Aura afin de comprendre l'état de la pratique de la natation scolaire au sein des écoles, en identifiant les besoins non satisfaits ou partiellement satisfaits en matière de natation scolaire, qu'il s'agisse de l'aire de recrutement des piscines sur le Pôle ou extérieures au Pôle mais qui sont utilisées par les écoles du territoire. Les projets en cours ou à venir (neuf, réhabilitation) avaient également été

pris en compte. Depuis 2019, le contexte a changé avec l'augmentation du coût de l'énergie, la pénurie des maîtres-nageurs-sauveteurs...

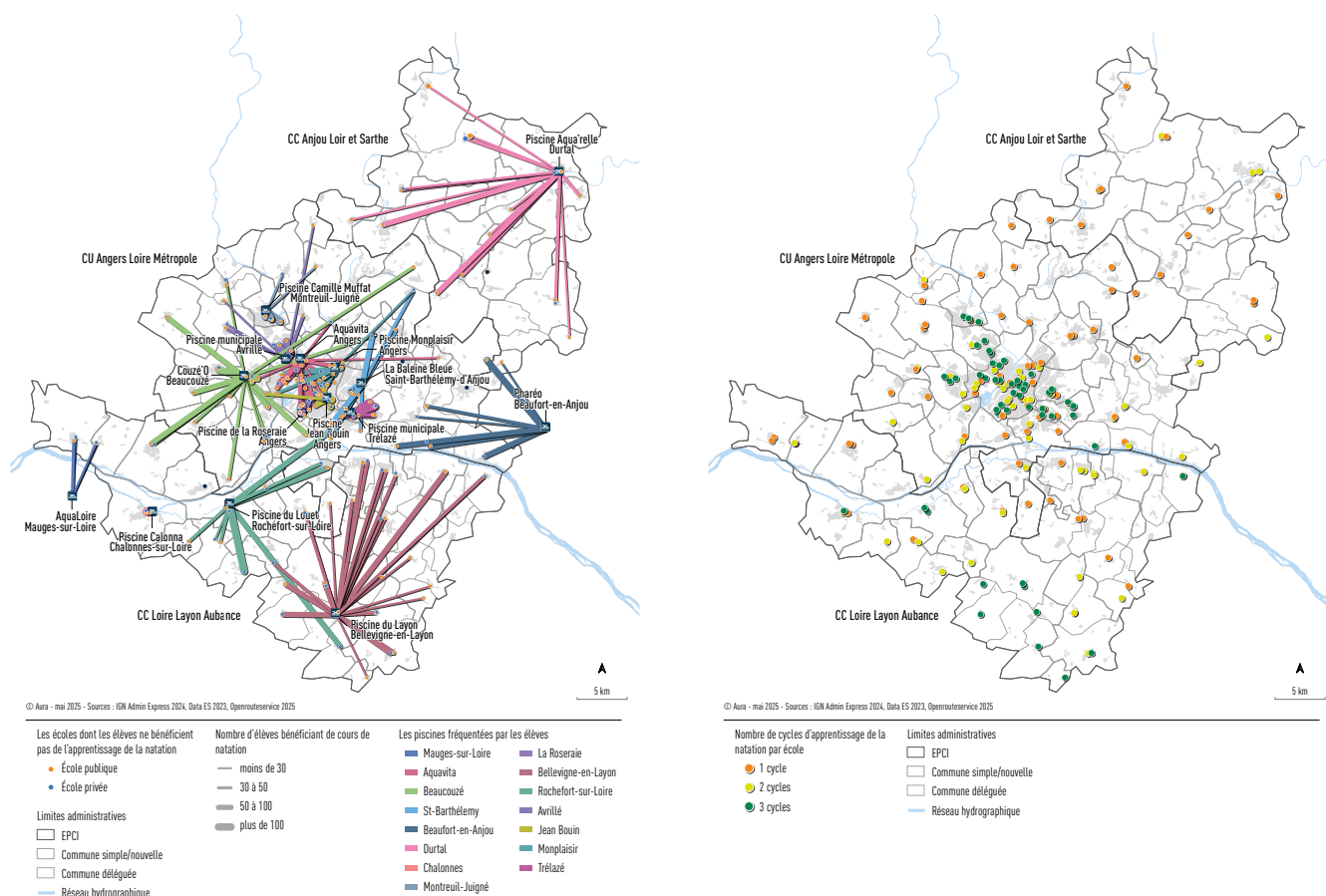
Ces phénomènes nouveaux ne sont pas sans incidence sur la capacité des écoles à assurer l'apprentissage de la natation à leurs élèves.

Une mise à jour de l'étude sur l'ensemble du Pôle métropolitain Loire Angers a donc permis de donner une vision d'ensemble aux élus sur l'évolution de l'apprentissage de la nage depuis six ans.

En 2023-2024 : 20 écoles ne bénéficient pas de l'apprentissage « savoir nager » (20% dans le privé et 80% dans le

public), 12 sur Angers Loire Métropole, 5 sur Loire Layon Aubance et 3 sur Anjou Loir et Sarthe. Les écoles qui bénéficient majoritairement des 3 cycles d'apprentissage dans les communes sont sans surprise celles qui disposent d'une piscine dans leur commune. Le temps de trajet trop long et le manque de créneaux sont le plus souvent les deux raisons évoquées pour expliquer le faible recours à l'apprentissage de la natation durant les temps scolaires.

▼ Etat de la pratique de la natation scolaire et nombre de cycles concernés par l'apprentissage au sein des écoles du Pôle Métropolitain Loire Angers à la rentrée 2023-2024



Aide à la définition d'une stratégie pour la compensation collective agricole

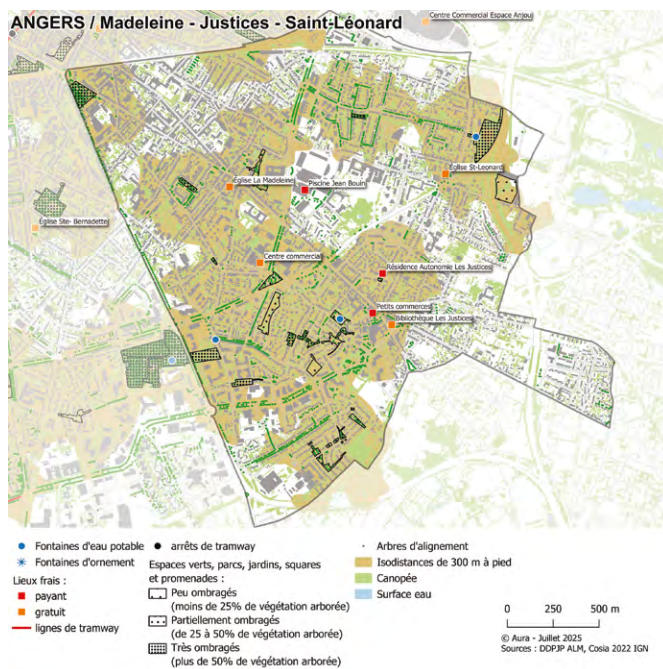
La compensation collective agricole est née du constat que la consommation des terres agricoles prive les filières agricoles d'outils de production. Ce dispositif a été introduit dans la Loi

d'avenir pour l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Les mesures de compensation collective agricole peuvent être de plusieurs natures, matérielles ou immatérielles. Les modalités de mise en œuvre sont souples avec des solutions pour sélectionner les projets et répartir ces fonds qui varient en fonction des contextes territoriaux. L'Aura a donc été sollicitée par Angers Loire Métropole pour faire l'état des lieux

du fonctionnement actuel en rencontrant un certain nombre d'acteurs, réaliser un benchmark des méthodes dans d'autres territoires et animer des ateliers de co-élaboration d'un process (modalités de sélection, indicateurs, gouvernance, étapes...).

Etude maillage fraîcheur de la Ville d'Angers

En 2024, l'Aura a réalisé un atlas identifiant, par quartier, les secteurs à enjeux de plantation d'arbres. En 2025, ce travail s'est poursuivi en recensant les lieux frais en été, afin de réfléchir à la création d'un « maillage fraîcheur » en cas de forte chaleur. Les espaces pris en compte sont les espaces gérés par la Ville d'Angers (~ 455 ha), les 122 espaces verts/parcs accessibles des bailleurs sociaux (~ 40 ha) et les 23 espaces verts principaux des copropriétés accessibles (~ 10 ha). Plusieurs indicateurs « fraîcheur » ont été analysés dans les 10 quartiers de la Ville d'Angers, avec une cartographie associée pour chacun. La prochaine étape, prévue en 2026, consistera à identifier les secteurs à enjeux, établir une stratégie afin d'améliorer le maillage, créer de nouveaux espaces frais...



▲ Exemple de carte du maillage fraîcheur

Etude foirail à Parthenay

Face à la baisse d'activité du site du foirail de Parthenay, ne nécessitant plus une occupation totale du site pour son fonctionnement, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine a souhaité réfléchir à son devenir et identifier des pistes de requalification du site. En s'appuyant sur l'étude flash réalisée dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » et l'ensemble des documents disponibles (Projet de territoire, PCAET, PLUi, Convention ORT...), l'étape première a consisté à établir un diagnostic et à mener des entretiens avec différents types d'acteurs pour ensuite proposer deux scénarios d'aménagement. Un atelier partenarial de présentation du diagnostic et des orientations a été au cœur de l'étape suivante pour échanger sur les schémas proposés et imaginer un troisième scénario d'aménagement. Ce scénario permettra l'écriture d'un cahier des charges en 2026 pour passer en phase pré-opérationnelle par le recrutement d'une équipe pluridisciplinaire.



▲ Marché aux bestiaux - © Aura

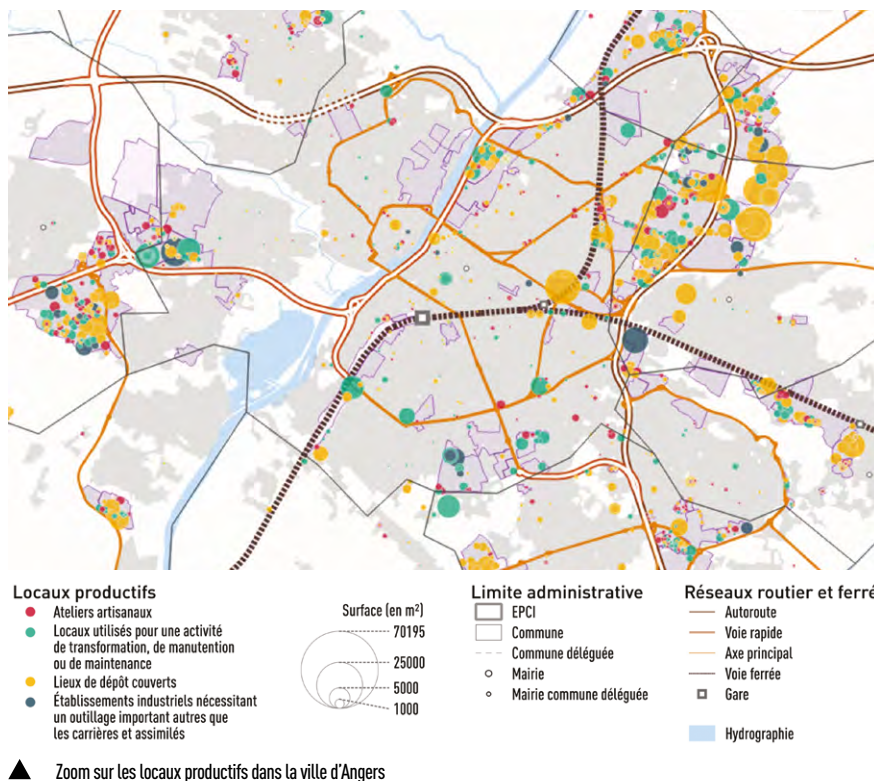
Etude prospective « flash » à Argentré (étude réalisée en contrat)

En 2025, la DDT53 a sollicité les acteurs de l'ingénierie locale pour répondre à une demande de la ville d'Argentré (commune située dans Laval Agglomération) concernant une étude

« flash » de type plan guide qui permette de donner une vision prospective et un cap pour l'action publique des dix prochaines années. La proposition de l'Aura a été retenue. Cette étude a démarré en fin d'année 2025 (diagnostic-enjeux) et sera finalisée en début d'année 2026 (éléments de prospective).

Etude sur la ville productive

Les activités productives peinent à trouver leur place dans l'environnement urbain alors même qu'elles sont essentielles à l'économie territoriale. Le foncier économique et la place du tissu productif dans le territoire sont ainsi au cœur des réflexions, notamment dans les grandes agglomérations, où le foncier économique tend à disparaître au profit d'autres programmes (logements, tertiaires, grands équipements...). Les enjeux de la ville productive croisent donc ceux de la mixité fonctionnelle. C'est pourquoi l'Aura a lancé une étude exploratoire pour poser un regard spécifiquement sur la place du tissu productif dans la fabrication de la ville à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers. Elle a présenté fin 2025 un premier état des lieux de la ville productive dans la région angevine montrant ainsi la diversité des situations et des activités.



SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Déploiement de l'expérimentation ZAN

En 2023 et 2024, l'Aura a travaillé de manière exploratoire sur la stratégie de reconquête des espaces urbanisés dans trois communes du Pôle métropolitain Loire Angers intégrant la qualité des sols urbains. A destination des élus et techniciens, cette étude doit permettre de mettre en perspective la stratégie foncière territoriale, de la planification à la mise en œuvre opérationnelle des projets. L'objectif de cette étude exploratoire est de déterminer une méthode répliquable, pour passer à une phase de déploiement à une plus grande échelle.

En 2025, après la consolidation des résultats grâce aux rencontres dans les trois premières communes, la méthodologie a été appliquée à neuf autres communes du Pôle métropolitain (Durtal, Tiercé, Seiches, Trélazé, Montreuil-Juigné, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Brissac-Quincé, Thouarcé et Saint-Georges-sur-Loire).

Les cartographies des secteurs ayant un intérêt à renaturer et/ou à densifier ont ainsi été réalisées et seront confrontées à l'avis des communes au premier semestre 2026. En 2025, le partenariat avec Institut Agro se poursuit et aura permis de produire une première version consolidée des cartes prédictives des

sols urbains permettant de connaître les propriétés physico-chimiques des sols grâce à la reconstitution de la trajectoire historique des sols urbains.

Enfin, afin de mesurer l'intérêt pour les collectivités à réaliser des investigations poussées des sols urbains allant au-delà des connaissances physico-chimiques, des analyses complémentaires sur la biologie des sols urbains ont été confiées au bureau d'études NOVASOL Expert. Cette investigation complémentaire a été réalisée sur trois secteurs de la commune des Ponts-de-Cé ayant un intérêt à être renaturés et a permis de mieux appréhender les usages urbains actuels et futurs et de fait d'améliorer « la fabrique et la gestion » des espaces de renaturation en milieu urbanisé.

Cette étude exploratoire suscite de l'intérêt à l'échelle nationale et l'Aura a été amenée à présenter à plusieurs reprises localement ou nationalement ses travaux, devant des représentants des collectivités ou des organismes de recherche sur la qualité des sols urbains. Une rencontre avec la Fédération nationale des SCoTa a été organisée avec un temps de présentation et un temps sur le terrain aux Ponts-de-Cé. L'année 2026 permettra de consolider l'ensemble des investigations menées les années passées pour tendre vers un outil complet au service de la stratégie de reconquête des sols urbains.



▲ Fosse pédologique pour observer les sols urbains - Plaine des Sports des Ponts-de-Cé - © Aura



ZOOM sur le Guide méthodologique d'aide à la pré-identification des friches

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, l'Aura a travaillé sur l'élaboration d'un guide géomatique d'aide à la pré-identification des friches. Ce besoin est lié à l'absence d'une base de données nationale sur les friches, conduisant les collectivités à développer chacune leur propre méthode, mais entraînant des inégalités sur le niveau de connaissance et de fiabilité des données utilisées.

Bien qu'elle soit chronophage, techniquement complexe et produise des résultats imparfaits, l'approche géomatique consistant à croiser différentes bases de données constitue une première étape incontournable pour créer un observatoire local des friches.

Mais de quelles bases de données parle-t-on ? Quels sont les écueils à éviter et les précautions à prendre ? C'est pour apporter un socle commun méthodologique que l'Aura a donc travaillé sur ce guide. Il a pour ambition d'apporter une aide au repérage des friches en proposant une méthode géomatique de pré-identification basée sur la valorisation de bases de données nationales et locales (dans le sens où elles existent sur tout le territoire national mais sont gérées par différents opérateurs locaux), accessibles facilement (en open data notamment) et gratuitement pour les collectivités.

L'Aura s'est entourée de l'expertise d'autres agences d'urbanisme ayant mis en place un observatoire ou un inventaire des friches. Les types de friches ciblées par le guide et les bases mobilisées sont les suivants :

Ce guide se compose de deux grandes parties :

1. Un préambule méthodologique (principes et choix méthodologiques, conseils et partage de bonnes pratiques)
2. Un recueil de fiches par base de données détaillant les traitements à opérer

Cette phase de pré-identification des friches par croisement de bases de données ne peut se suffire à elle-même et doit impérativement être vérifiée et complétée par l'expertise des acteurs de terrain.

En 2026, il est prévu de poursuivre le partenariat avec l'ADEME, en demandant à quatre agences d'urbanisme de tester la robustesse du guide avant sa diffusion nationale. L'objectif est de fiabiliser le contenu du guide en confrontant les résultats obtenus par les traitements géomatiques exposés dans le guide avec les contenus d'observatoires locaux existants.

EN SYNTHÈSE

CE DOCUMENT EST :

- Un guide méthodologique technique, destiné aux techniciens des collectivités ou autres structures (Bureaux d'Études, etc.) qui souhaitent élaborer un inventaire ou un observatoire des friches.

IL PROPOSE :

- Une méthode géomatique de pré-identification basée sur la valorisation de bases de données nationales et locales, accessibles facilement et gratuitement aux collectivités.
- Une utilisation nécessaire de disposer d'un logiciel de système d'information géographique (SIG) et de maîtriser son utilisation.

SES OBJECTIFS :

- Compléter les données géomatiques sur l'identification des friches déjà produites, grâce à une méthodologie plus détaillée et technique de la phase de pré-identification par SIG.
- Uniformiser les pratiques ;
- Qualifier les collecteurs, en particulier les moins pourvus en moyens humains et financiers.

CE DOCUMENT N'EST PAS :

- Un guide d'identification exhaustive et consolidée des friches dont l'application à l'échelle nationale aboutirait à la production d'une carte des friches de France ;
- Un guide de qualification des friches ou de leur potentiel de mutabilité ;
- Un guide d'élaboration d'un observatoire des friches observant toutes les phases d'une telle démarche.

L'APPLICATION DE LA MÉTHODE PROPOSÉE :

- est peu indiquée pour le recensement des friches à une échelle territoriale limitée en taille (sur une commune par exemple) ;
- ne peut se suffire à elle-même pour une identification exhaustive et consolidée des friches sur un territoire et doit impérativement être vérifiée et complétée par l'expertise des acteurs de terrain.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'ÉLABORATION D'UN OBSERVATOIRE DES FRICHES

- 1. Pré-repérage**
 - Exploitation de bases de données
- 2. Vérification**
 - 2.1. Vérification par photographie aérienne, croisée avec d'autres données et terrain
 - 2.2. Mobilisation de l'expertise terrain d'acteurs partenaires
- 3. Qualification**
 - Compléments avec d'autres bases de données
- 4. Analyse du potentiel de mutabilité**
 - Compléments avec des indicateurs de mutabilité

Méthode géomatique de pré-identification des friches | 1

LOVAC

EFFICACITÉ ★★★★★

DIFFICULTÉ ★★★★★

OBJECTIFS

Sources de données

La donnée Lovac (Logements VACants) a été créée dans le cadre du plan national de lutte contre les logements vacants. Lancé en 2020, il vise notamment à outiller les collectivités et services départementaux dans le repérage et la caractérisation des logements vacants afin de proposer des solutions de remise sur le marché adaptées aux propriétaires concernés.

Cette donnée identifie, caractérisée et localise les logements d'habitation vacants par un point à la parcelle. Elle est issue du croisement de fichiers : l'INSEE de la DDTF des locaux résidentiels considérés vacants au 1^{er} janvier de l'année, des Fiches Foncières, de l'ADP ainsi que de la Bâti (Base Adresse Nationale). Ce traitement réalisé par le Centre de la donnée de l'urbanisme de l'Aura permet l'analyse de caractéristiques détaillées des logements, à l'identification des propriétaires et de recenser les différents modes d'occupation des années précédentes.

Quatre fichiers composent la donnée Lovac : C'est le fichier Lovac, il est utilisé pour le repérage de friches potentiellement d'habitat. Il contient les logements privés, vacants depuis plus de 2 ans, cibles du plan national de lutte contre la vacance de logements. Ils à jour actualisés et disponibles en mai, il est téléchargeable aux formats gpx ou csv sur les plateformes Zero Logement Vacant et Urbanisme de l'Aura.

La base de données de l'Aura (Observatoire de l'habitat) met à disposition toute la documentation et le protocole d'élaboration au point de données foncières qui permet de gérer la donnée de l'Aura et les utilisateurs des services (Urbanisme, ADP, Zero Logement Vacant).

Cependant, l'accès à la donnée Lovac est restreint. Il est réservé aux agents directs : services de l'État, collectivités territoriales à fiscalité propre (communes, EPCI) et Aurl. Les données disponibles couvrent 2020 à 2025.

Objectifs

Le fichier Lovac, il se forme gpx est utilisé pour le repérage de friches potentiellement d'habitat et recense les logements privés vacants depuis plus de 2 ans. Un croisement avec la table "Fiches Foncières" (tableau de l'ADP) permet de connaître le nombre de logements d'habitation vacants à l'échelle de l'unité foncière. L'objectif de traitement est donc de sélectionner les unités foncières qui comportent une vacance significative et prolongée, indiquer précisément le type de vacance.

La durée de vacance recommandée dans le guide est différente selon le type de logement collecté ou individuel. Pour le logement collectif, la durée de vacance est fixée à 2 ans car la rotation d'occupants est plus élevée avec une pression plus forte sur ce type de marché. Ainsi, une vacance supérieure à 2 ans dans ce type de logement est souvent l'indicateur d'un problème structurel, d'occupation non-conforme, d'occupation abusive. Pour le logement individuel, la vacance est plus fréquente et prolongée sans nécessairement qu'il s'agisse de friche (étage, location longue, résidence secondaire non utilisée). De plus, l'habitat individuel situé en dehors d'une zone tendue ou en zone rurale est généralement soumis à une pression foncière plus faible. Les logements y sont moins rapidement recroisés ou réoccupés. Ainsi, pour cibler les logements temporairement inoccupés et cibler ceux qui le sont depuis une longue période avec un abandonnement des dégradations, une durée de vacance de 5 ans est fixée.

Le pourcentage de logements vacants calculé à l'unité foncière est le second indicateur qui permet de sélectionner les espaces potentiellement en friche. Une phase de test a permis de fixer le seuil à 100% pour les unités foncières ne comportant que du logement individuel et à 80% pour les autres types d'unités foncières.

Méthode géomatique de pré-identification des friches | 1

		VACANCE / ÉTAT DU BATI			POLLUTION DU SITE		INACTIVITÉ DU SITE				
TYPE DE FRICHES		LOVAC	FICHIERS FONCIERS	PROCEDURES PREVENTION HABITAT	BASIAS	BASOL	OCS GE	DATAINFOGREFFE	SIRENE	POINTS DE LIVRAISON D'EAU POTABLE RESILIES	OUVRAGES EN DESHERENCE
bâties	vacantes	X	X	X			X	X	X	X	X
	dégradées / polluées			X	X	X	X				
non bâties	vacantes									X	X
	dégradées / polluées				X	X					

▲ Tableau des types de friches particulièrement ciblées par le guide

▲ Extraits de la publication « Méthode géomatique de pré-identification des friches »

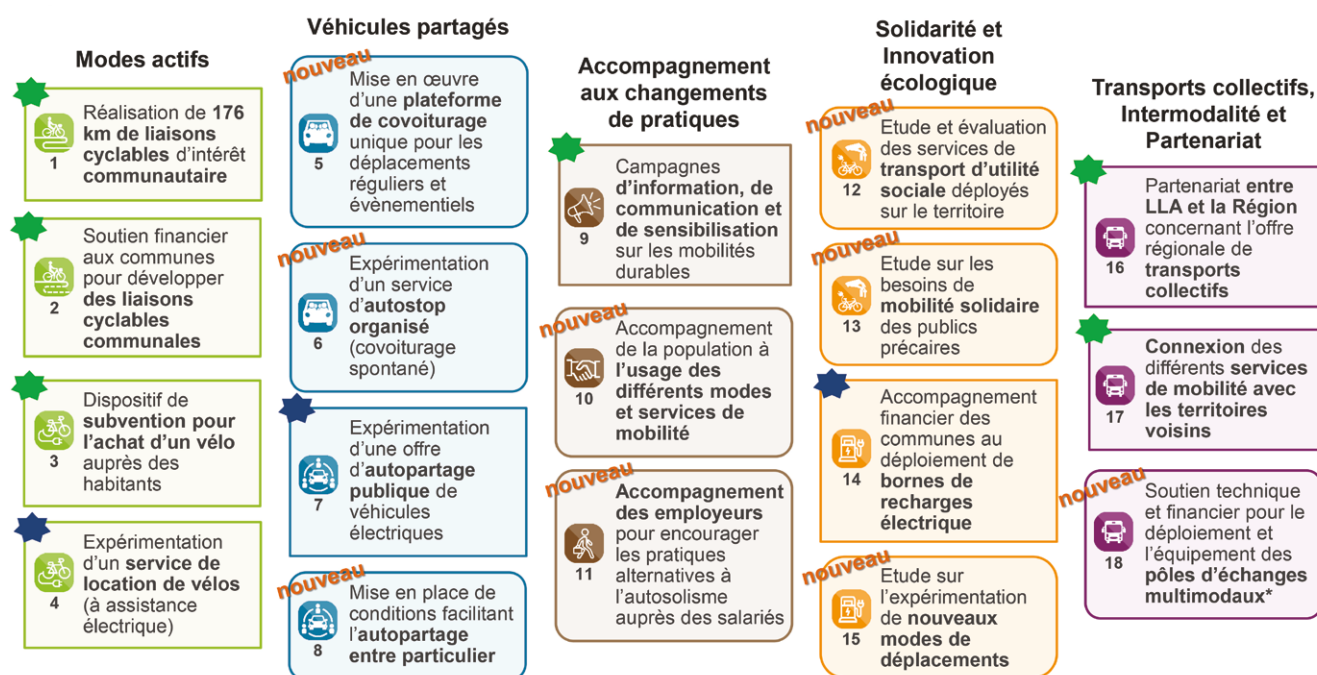
MOBILITÉS

Accompagnement à l'élaboration du plan de mobilité simplifié (PDMS) de la Communauté de communes Loire Layon Aubance

2024 a été consacrée à l'élaboration du diagnostic. Durant le 1^{er} trimestre 2025,

la phase stratégie a été engagée avec plusieurs pistes d'actions qui se sont dessinées. Un benchmark a également été mené auprès de cinq collectivités pour bénéficier d'un retour d'expérience concernant la mise en place de services de type autopartage ou location de vélos à assistance électrique. Est ensuite venu le temps du travail en ateliers, réunissant élus, habitants, entreprises, associations

et conseil de développement, pour définir le plan d'actions. En juillet 2025, le PDMS et ses 18 actions a été voté en conseil communautaire Loire Layon Aubance.



▲ Plan d'actions du PDMS de Loire Layon Aubance

Impact environnemental des mobilités sur le Pôle métropolitain Loire Angers

L'action 20 du PCAET, piloté par le Pôle métropolitain Loire Angers, s'intitule « Coordonner les réflexions et la mise en œuvre des politiques de mobilité ». Dans ce cadre, l'Aura avait été sollicitée pour faire le lien entre la mobilité et les

enjeux climatiques. En début d'année 2025, elle a restitué les résultats de l'analyse sur l'impact des mobilités dans le Pôle métropolitain Loire Angers. La volonté des élus a ensuite été de réfléchir à des actions pour lesquelles il pourrait être opportun de travailler ensemble, en particulier les actions liées au développement d'offres alternatives à l'autosolisme pour les déplacements pendulaires entre les Communautés de communes et Angers Loire Métropole.

L'Aura a également mené un travail de benchmark autour d'expériences différentes de gouvernance (organisation ou gestion de services mobilités) à une échelle supra communautaire. L'ensemble de ces travaux permettra de nourrir les échanges lors de la révision du PCAET en 2026.

Accompagnement d'ALM dans la révision du PLUi volet mobilités

L'Aura a contribué de différentes manières sur le volet mobilité du PLUi : co-élaboration du diagnostic avec la Direction des Transports et

Déplacements, participation aux différentes réunions sur le volet mobilités du PADD, préparation et animation de quatre ateliers élus (30 avril, 14 mai, 4 juin et 12 juin) et de l'atelier « comité des partenaires mobilités » du PADD le 19 mai.



AXE 3

POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT,
PLANIFICATION ET STRATÉGIES
TERRITORIALES



ÉTUDES D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Accompagnement de la Région

L'Aura a poursuivi l'accompagnement de la Région au travers de la préparation et l'animation de plusieurs temps forts :

- Une journée dédiée à la mise en réseau des acteurs des SAGE et SCoT dans le cadre du programme

LifeRévers'eau qui vise à améliorer la prise en compte des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme.

- L'animation de plusieurs groupes de travail sur l'observation de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, en lien avec la DREAL.

- La participation à un webinaire sur le foncier économique à destination des techniciens des collectivités.

- Le suivi des Contrats Opérationnels de Mobilité.

STRATÉGIE TERRITORIALE

Contribution à l'actualisation du diagnostic du projet de territoire Loire Layon Aubance

Sur la base d'une liste de données demandées par la Communauté de communes Loire Layon Aubance, une actualisation du diagnostic du projet de territoire initialement réalisé en 2018 a été faite par l'Aura à partir des données du Recensement INSEE 2022 et d'autres données disponibles. Il intègre une matrice AFOM en synthèse qui sera discutée avec l'ensemble des services de la Communauté de communes mobilisés par le Projet de territoire.

Elaboration d'un portrait de territoire à 360° pour la Communauté de communes de l'Ernée

Pour cette première année de collaboration avec l'Aura, la Communauté de communes de l'Ernée a souhaité disposer de plusieurs documents pour améliorer la connaissance de son territoire et donner aux prochains élus (après les élections de mars 2026) les moyens d'engager une réflexion stratégique et transversale. Pour cela l'Aura a travaillé sur un diagnostic à 360° comprenant une approche par thématique : socio-démographie, équipements, habitat, armature urbaine, économie,

agriculture, mobilités, paysages et environnement. Elle a également réalisé un observatoire de la consommation d'espaces, naturels agricoles et forestiers respectant les exigences du code de l'urbanisme et de la Loi Climat et Résilience, ainsi qu'un référentiel foncier (cf p.16). En s'appuyant sur l'ensemble de ces outils, la Communauté de communes de l'Ernée se prépare à établir une stratégie foncière qui pourra se décliner dans différents documents cadres PLUi, SCoT, PLH, stratégie économique... Le 25 novembre s'est tenu un atelier inter-pôles avec l'ensemble des services.



▲ Atelier du 25 novembre 2025 à l'Ernée - © Aura

PLANIFICATION

Accompagnement du PETR du Segréen à la révision du SCoT

De nombreuses réunions (équipe projet, comité de suivi, comité syndical, réunions publiques, rencontre avec certains partenaires, conférence des maires, réunions PPA) ont eu lieu pour définir et s'accorder sur le projet politique du SCoT. Le débat sur le PAS a eu lieu le 17 septembre 2025. L'ensemble des pièces constituant le SCoT (diagnostic EIE, PAS, DOO, justification des choix et évaluation environnementale) ont été finalisées en fin d'année 2025 pour un arrêt de projet en janvier 2026.

Approbation du SCoT Loire Angers

Le SCoT Loire Angers a été approuvé en comité syndical le 8 décembre 2025 à l'unanimité moins une abstention.

Approbation du PLUiH d'Anjou Loir et Sarthe

Le PLUiH d'Anjou Loir et Sarthe a été approuvé le 4 décembre 2025 par le conseil communautaire à l'unanimité. Il devient le 1^{er} PLUiH adopté par une Communauté de communes en Maine-et-Loire.

Approbation du PLUi de Parthenay-Gâtine

Adopté le 20 novembre après 8 années de concertation, la Communauté de communes se dote de son tout premier PLUi.

Accompagnement à l'élaboration du PLUiHD d'ALM

L'accompagnement d'Angers Loire Métropole pour la révision de son PLUiHD a été de différentes natures. L'Aura a animé les trois comités de partenaires : 29 avril (urbanisme des proximités), 26 mai (urbanisme de la sobriété) et 13 juin (urbanisme exploratoire).

Elle a également travaillé sur une Trame écologique urbaine (TEU) concernant les espaces urbains de la première

couronne d'Angers Loire Métropole (12 communes) et qui devra s'articuler avec la Trame Verte et Bleue « générale » du PLUi. Cette TEU s'appuie sur une approche « espèces » pour identifier des réservoirs et corridors, par la modélisation des déplacements de neuf espèces adaptées au milieu urbain (écureuil, hérisson...). Sa constitution est complexe car elle est une juxtaposition de petites surfaces très fractionnées (rues, bâtiments, parkings...) et peut concerner des espaces publics ou privés. L'année 2025 a permis de recueillir les données écologiques communales et intercommunales, lancer cette

modélisation du réseau écologique en milieu urbain et la confronter aux connaissances des communes par des ateliers communaux (octobre/novembre 2025). Les discussions ont été riches et ont permis de valider la modélisation à la réalité de terrain mais aussi de faire échanger les services des communes et d'ALM sur un sujet commun : la biodiversité en ville. En 2026, il s'agira de poursuivre la formalisation de cette TEU en s'appuyant sur les retours des communes, de la retravailler à une échelle parcellaire et enfin de se questionner sur ses traductions possibles dans les pièces du PLUi.



▲ Atelier réunissant les communes d'Avrillé, Montreuil-Juigné et Beaucouzé le 10 octobre 2025 à Avrillé - © Aura

Procédures de modifications de PLUi et SCoT

Trois EPCI de la Mayenne ont sollicité un accompagnement de l'Aura pour des évolutions de leur document d'urbanisme :

- L'Aura a travaillé à la modification simplifiée du SCoT de la Communauté de communes des Coëvrons pour y intégrer la trajectoire ZAN et modifier en conséquence les orientations

stratégiques du SCoT (objectifs démographiques, de production de logements, etc.). Lancée en février dernier, elle a été approuvée en fin d'année 2025.

- Une modification de droit commun du PLUi de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs était nécessaire suite au contrôle de légalité du document. L'Aura a également piloté trois révisions allégées pour créer des STECAL et favoriser le développement d'activités économiques en campagne.

- Enfin, à Mayenne Communauté, l'Aura a accompagné la collectivité pour la modification de droit commun du PLUi et six révisions allégées pour créer des STECAL en lien avec le développement d'activités économiques ainsi que pour corriger des erreurs dans des délimitations de zones.

DYNAMIQUES SCOLAIRES

Tout en poursuivant les études et tableaux de bord de prospective scolaire, l'Aura a été sollicitée pour accompagner la Ville d'Angers sur la réalisation d'une cartographie de **sectorisation des écoles**, en reprenant la méthodologie mise en place sur la commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Véritable outil dynamique, ce websig va permettre un suivi annuel et une mise à jour selon les évolutions urbaines et démographiques.

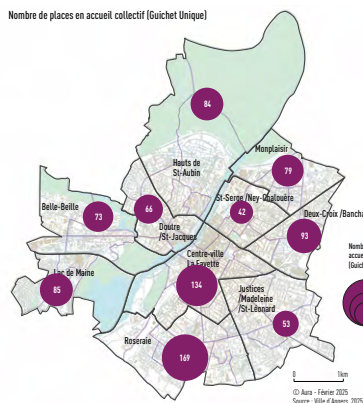
PETITE ENFANCE

En tant qu'Autorité Organisatrice de la petite enfance, la Ville d'Angers est tenue d'établir un **schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant**.

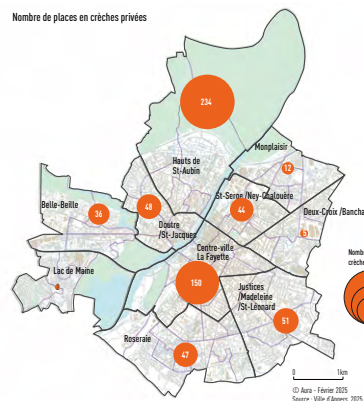
L'Aura a ainsi réalisé un diagnostic de l'offre existante (taux de couverture, qualité d'usage...), un diagnostic de la situation socio-démographique (évolution des naissances à l'échelle des IRIS) et un état des lieux des projets de logements à venir.

Plusieurs scénarios de projection de population ont été proposés. Des secteurs prioritaires sur lesquels une évolution de l'offre est nécessaire ont été mis en évidence et travaillés en atelier avec les services. Ce travail a permis aux élus de définir une stratégie d'intervention avec un plan d'actions, constituant le schéma petite enfance.

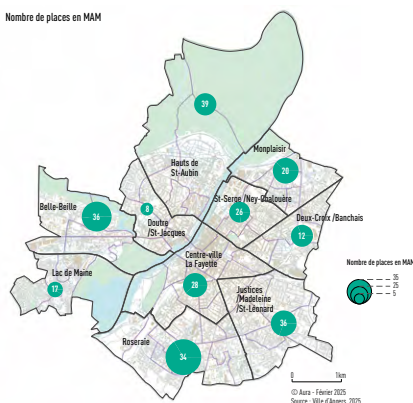
Nombre de places en accueil collectif (Guichet Unique)



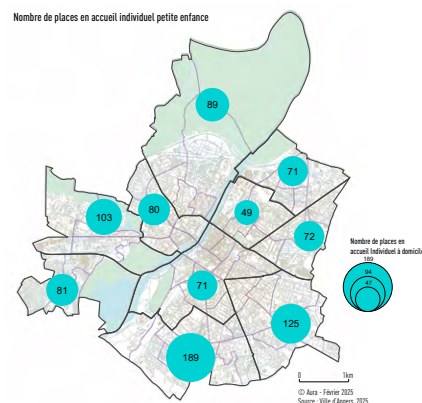
Nombre de places en crèches privées



Nombre de places en MAM



Nombre de places en accueil individuel petite enfance

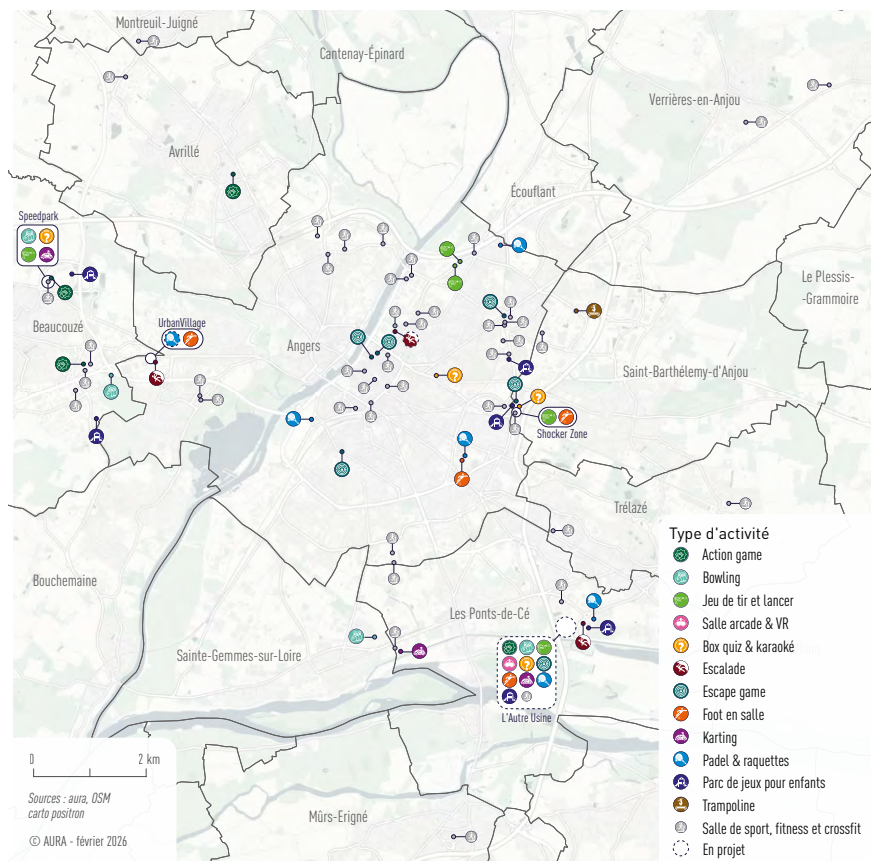


▲ Cartes extraites du diagnostic de l'offre

ÉCONOMIE

Etude secteur économique du loisir

Les activités de loisirs, de divertissement et sportives indoor (salles de sport, padel, escalade etc.) prennent une place croissante dans les opérations d'aménagement mixtes ainsi qu'au sein des espaces commerciaux de périphérie. Dans un contexte de tension sur le foncier et de recomposition urbaine, il a été demandé à l'Aura d'apporter un éclairage sur la situation actuelle c'est-à-dire sur l'offre et la qualification de la demande de loisirs (dimension socio-économique du succès du secteur des loisirs ; habitudes de consommation de loisirs...). Les salles de loisirs indoor ont été référencées et localisées. L'étude sera poursuivie en 2026.



▲ Types d'activités et salles de loisirs indoor

POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

Charte intercommunale d'équilibre territorial (CIET)

L'Aura a accompagné le service habitat d'ALM pour la préparation et la présentation du bilan annuel pour la Conférence Intercommunale du Logement qui s'est réunie le 20 mai 2025, dans un contexte de marché immobilier tendu. Elle a également

actualisé les fiches communales à partir des données du Recensement du Parc Locatif Social et de l'observatoire augmenté du CREHA OUEST et participé aux échanges sur la cotation et la définition des travailleurs essentiels. L'ensemble des connaissances portant sur le parc locatif social va alimenter les travaux du PLUiHD avec un enjeu de meilleure coordination des politiques de production et de peuplement.

Contrats de ville – Engagement quartiers 2030

Suivi-observation des quartiers prioritaires

Dans le cadre de la nouvelle politique de la ville « Contrats Quartiers 2030 », l'agence d'urbanisme accompagne les signataires pour le suivi observation évaluation de ce contrat. Ainsi, elle participe au Groupe Partenarial

d'Observation, de Suivi et d'Évaluation (GPOSE) et réalise plusieurs travaux : mise à jour des données pour chacun des 10 quartiers prioritaires présents à Angers et Trélazé, une fiche de présentation des quartiers pour les échanges entre acteurs au sein des quartiers, un focus pédagogique sur deux indicateurs (taux de pauvreté et familles monoparentales) et un zoom sur la santé mentale avec le traitement des données du CESAME (finalisation en 2026).

Par ailleurs, l'Aura participe à l'élaboration d'une grille d'évaluation sur la base de questions évaluatives, en cours de définition, pour chacun des groupes thématiques du Contrat Quartiers 2030 d'ALM.

Enfin, elle est associée à la démarche « data quartiers » du centre de ressources Résovilles¹ et a eu, dans ce cadre, un premier échange avec les services du département.

¹ <https://resovilles.com/lancement-du-premier-pole-data-quartiers-en-france-nantes-jeudi-15-mai-2025/>

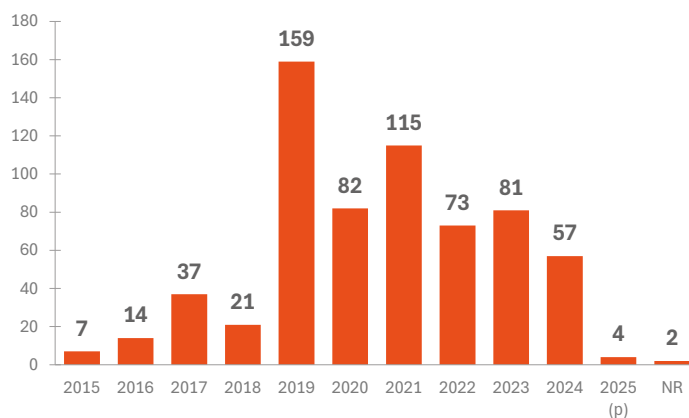
Thèmes	Indicateurs	Belle Beille	Roseaie	Savary-Giran	Grand Pigeon	Monplaisir	Hauts de Saint Aubin	Beauval Bédier Morelterie	Saint Exupéry	Le Grand Bellevue	Gide - Colomb
Démographie	Population du quartier (2021)	5 951	9 347	1 275	2 483	6 731	1 375	2 419	1 134	1 893	1 135
	Part des femmes dans la population en % (2021)	54,6	55,0	60,4	52,2	53,7	54,8	54,8	49,0	49,4	55,4
	Part des 0-14 ans dans la population en % (2021)	22,8	26,0	19,3	29,1	25,2	21,8	27,6	18,7	25,2	27,6
	Part des 15-24 ans dans la population en % (2021)	17,1	15,2	24,0	12,7	16,0	n.d.	19,5	11,9	16,3	15,8
	Part des 25-59 ans dans la population en % (2021)	41,1	38,7	36,9	44,8	41,2	42,1	39,3	51,3	41,8	49,3
	Part des 60-74 ans dans la population en % (2021)	13,7	13,7	10,8	8,8	10,4	8,8	10,2	n.d.	12,5	5,2
	Part des 75 ans et plus dans la population en % (2021)	5,4	6,3	9,0	n.d.	7,3	n.d.	3,5	n.d.	n.d.	2,2
	Indice d'évolution des générations âgées (60-74 ans/75 ans et plus) (2021)	2,54	2,17	1,20	n.d.	1,42	n.d.	2,91	n.d.	n.d.	2,36
	Taille moyenne des ménages (2021)	2,00	2,20	2,20	2,20	2,20	1,90	2,30	1,70	2,10	2,10
Economie	Taux d'emploi (2021)	45,6	45,8	50,8	48,0	43,5	49,4	46,0	43,4	53,6	65,2
	Taux d'emploi des femmes (2021)	45,6	41,7	52,8	40,4	36,6	44,0	36,4	40,4	47,3	64,1
	Part de la pop occupant un emploi à temps partiel en % (2021)	33,4	28,0	24,8	24,2	31,8	24,9	27,9	26,7	28,2	16,8
	Part de ménages disposant d'une voiture (ou plus) en % (2021)	62,1	63,6	60,9	55,4	55,2	65,3	65,3	46,5	74,0	86,0
	Part de la population utilisant le plus souvent les transports en commun pour aller travailler en % (2021)	22,4	26,6	n.d.	27,7	30,1	21,0	21,6	38,0	n.d.	n.d.
	Part pop sans diplôme en % (2021)	40,3	42,8	31,7	42,5	50,1	32,9	32,5	32,7	39,3	26,2
	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C en fin de trimestre (dec 2023)	963	1 711	241	504	1 292	263	447	265	331	308
	Part demandeurs d'emploi de catégorie A en fin de trimestre (2023)	54,1	57,7	54,8	57,7	60,7	51,7	61,5	56,2	58,0	46,4
	Part des femmes DEFM des catégories ABC en % (2023)	49,0	53,1	42,7	50,2	49,9	49,0	52,6	44,9	50,8	46,8
	Part d'étrangers DEFM des catégories ABC en % (2023)	28,0	41,6	40,7	44,2	37,8	20,9	36,2	46,4	36,3	25,5
	Part des DEFM de longue durée (2 ans ou plus) des catégories ABC en % (2023)	26,9	24,5	25,7	27,8	29,1	25,9	29,1	23,0	25,7	17,9
	Part des DEFM des catégories ABC avec un niveau de formation inférieur au CAP-BEP en % (2023)	22,8	31,6	29,9	31,7	33,0	23,6	28,0	28,3	29,0	14,0
	Part des DEFM des catégories ABC avec un niveau de formation sup Bac en % (2023)	19,7	17,4	20,7	11,7	12,8	26,6	17,9	19,6	16,9	17,2
	Part des DEFM des catégories ABC bénéficiaires du RSA % (2023)	35,6	37,2	35,7	37,3	38,4	23,6	41,4	32,8	34,4	23,4

▲ Tableau comparatif des 10 QPV

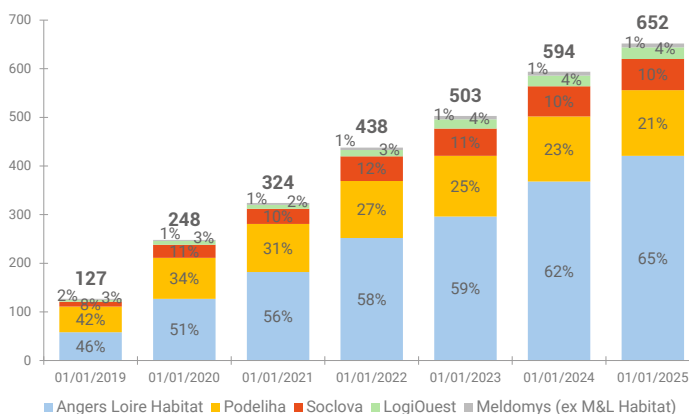
Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU)

7^{ème} bilan annuel des relogements

L'objectif de ces bilans annuels est de disposer d'une lecture rapide des parcours résidentiels des ménages relogés, des conditions de leur relogement et de visualiser les mouvements résidentiels des ménages relogés entre les quartiers d'Angers et les communes d'Angers Loire Métropole. Entre 2015 et 2025, 652 relogements ont été effectués dans les opérations engagées. 14% des personnes ont été relogées hors Angers, 86% à Angers et 51% dans le même quartier. En 2026, l'agence produira le dernier bilan, l'ensemble des relogements ayant été effectué.



▲ Evolution du nombre de relogements dans le parc locatif social à la date de signature du bail



▲ Evolution du suivi annuel de l'objectif de la charte de relogement

Evaluation des parcours résidentiels - relogements secteur Allonneau

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Monplaisir, le secteur Allonneau est la dernière et la plus importante opération de démolition du quartier (142 logements sociaux déconstruits, répartis dans plusieurs bâtiments). Cette opération, qui a conduit au relogement de 132 ménages et 5 associations d'hébergement, vient clôturer l'ensemble des relogements prévus dans le cadre du NPRU. La phase de relogement a duré deux ans de 2023 à 2025. L'évaluation du parcours résidentiel s'appuie sur un questionnaire simplifié concernant l'avant et l'après relogement (4 axes : profil du ménage, situation avant relogement, souhaits exprimés / logement obtenu, situation après

relogement). 82 questionnaires ont été traités permettant d'analyser la satisfaction des ménages relogés. Globalement, le niveau de satisfaction est élevé et stable : 82% de satisfaits avant relogement et 80% après relogement. Le point de vigilance est lié au montant du loyer. La satisfaction liée aux prestations du logement est quant à elle en hausse. Le changement nécessite un temps d'adaptation qui peut être long, notamment pour tisser des liens dans un nouveau quartier.

L'Aura a également réalisé un travail d'évaluation de l'outil spécifique mis en place pour cette opération afin d'aider au relogement inter bailleurs. La poursuite de l'utilisation de cet outil, auquel quelques évolutions seront apportées, est envisagée pour de nouvelles opérations de démolition / restructuration à venir sur le territoire d'Angers Loire Métropole.



▲ 40-42 Bd Gallieni et 4-12 Bd Allonneau - © Aura

Accompagnement « quartiers résilients »

Lauréate de la démarche «Quartiers Résilients» lancée par l'Anru, Angers Loire Métropole souhaite que les quartiers Belle-Beille et Monplaisir anticipent le mieux possible les perturbations futures, notamment celles liées au changement climatique, en se

focalisant sur 3 dimensions thématiques : la santé, la mobilité et la tranquillité publique. Elle a lancé un appel d'offres pour une recherche-action sur la résilience qui entend questionner et expérimenter de nouveaux modes de faire, en s'appuyant sur la concertation et la co-production habitants, acteurs publics et privés. Le bureau d'études retenu début 2025 est le cabinet FORS.

L'Aura a été sollicitée pour participer aux réunions de présentation du bureau d'études et apporter son expertise lors des ateliers qui ont été organisés.

Evaluation NPRU Chemin Vert Hauts Quartiers à Saumur (Mission réalisée en contrat)

Le programme de renouvellement urbain validé en 2019 par Saumur Val de Loire s'achèvera dans deux ou trois ans et la Communauté d'Agglomération a commandé à l'Aura une mission d'évaluation du NPRU sur le quartier prioritaire Chemin Vert Hauts Quartiers,

également inscrit dans la démarche éco-quartier. Cette évaluation a démarré en 2025 et se terminera en 2026. Il s'agit d'apprécier la dynamique engagée pour la revalorisation du quartier en termes de fonctionnement urbain, de cadre de vie offert aux habitants et usagers, d'attractivité résidentielle, d'emploi et activités économiques. La démarche s'appuie sur deux approches complémentaires :

une approche quantitative (produire de la connaissance) et une approche qualitative (analyse critique de l'impact des actions menées). Sur la base des informations transmises, d'entretiens avec différents intervenants dans le quartier et d'un micro-trottoir réalisé lors d'une fête de quartier, des premiers constats et recommandations ont été formulés lors de la revue de projet fin novembre 2025.



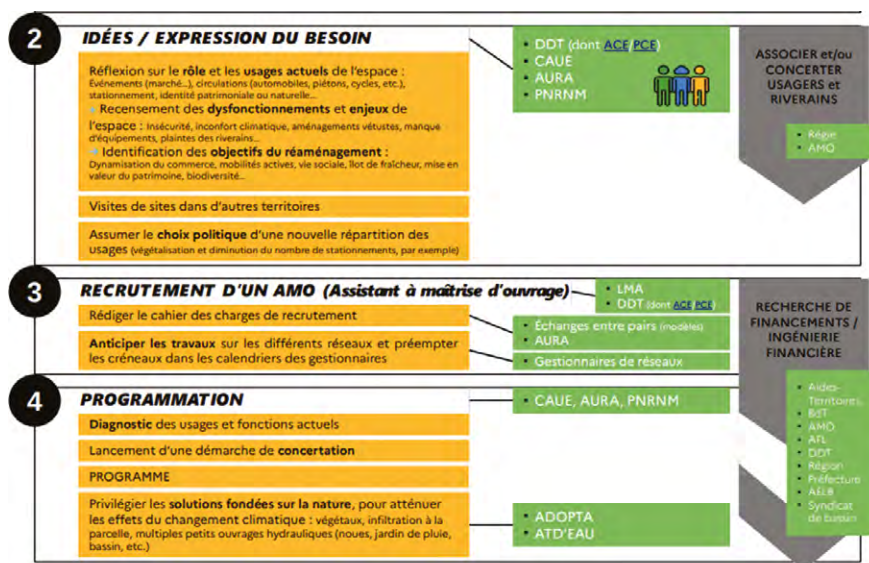
► Exposition sur l'histoire du Chemin Vert lors de la fête de quartier le 28/08/2025 - © Aura

POLITIQUES DE COHÉSION DES TERRITOIRES

Participation aux instances du Comité Local de l'ANCT en Maine-et-Loire et en Mayenne

En Maine-et-Loire, l'Aura a participé au comité local qui s'est tenu le 10 juin et a été suivi d'un forum des acteurs de l'ingénierie territoriale. A noter la participation de l'Aura à un atelier flash, le 13 novembre à Vihiers dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain.

En Mayenne, l'Aura a participé à deux comités techniques opérationnels (10 mars et 24 septembre) et s'est investie dans le groupe de travail sur la réalisation d'un guide de l' élu « Réaménager un espace public ». L'Aura compte désormais une page dans l'annuaire des acteurs de l'ingénierie locale de Mayenne.



▲ Extrait du guide de l' élu « Réaménager un espace public »



▲ Couverture publication « Annuaire »



03 | RÉSEAUX ET PARTENARIATS



RÉSEAU FNAU

Participation à la 46^{ème} rencontre des agences d'urbanisme « L'eau en partages »

Durant 3 jours, plus de 600 participants ont débattu d'une question essentielle : comment faire de l'eau un bien commun et un levier des transitions territoriales ? Ces rencontres étaient constituées de plénières avec des intervenants comme Camille TOLEDO (écrivain essayiste) et Alfred PETER (paysagiste DPLG, grand prix de l'urbanisme 2014), un colloque au Parlement européen, treize ateliers et deux soirées festives.



▲ Photo du colloque au Parlement européen – © Aura

L'Aura a co-animé avec l'ADEUS l'atelier n°1 « Le canal comme bien commun : concilier nature et société. Immersion le long du canal de la Bruche », dont les travaux ont permis de dresser les pistes de transformation d'une maison éclusière.



▲ Photo de l'atelier n°1 « Un canal bien commun » – © Aura

Formations FNAU

Une personne à l'Aura a bénéficié d'une formation à la FNAU par le club Info'Doc le 3 octobre : « Intégration des IA génératives dans les pratiques documentaires ».

CRÉATION DU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME URBA OUEST

Les sept agences d'urbanisme de Bretagne (Brest, Lorient, Quimper et Rennes) et des Pays de la Loire (Angers, Nantes et Saint-Nazaire) ont rédigé une charte de coopération pour optimiser les ressources existantes (mutualisation des compétences, d'outils, des besoins en formation, de certains achats...), s'adapter aux changements en cours dans une recherche d'efficacité, organiser des temps de partage et construire un dialogue renforcé avec les acteurs dépassant les périmètres d'intervention individuels des agences.





04 | PROGRAMME DE TRAVAIL 2026-2027-2028



OBJECTIFS ET CONTENU DU PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2026-2028

Soumis à l'approbation des instances de gouvernance (Bureau, Conseil d'administration puis Assemblée générale), le programme de travail est un document cadre essentiel au fonctionnement de l'Agence. Il permet de prioriser les études et missions à mener en lien avec le projet d'agence 2021-2026. Conformément aux missions d'intérêt général inscrites dans le code de l'urbanisme, les activités déclinées dans ce programme de travail ont pour objectif général d'accompagner les territoires dans le suivi des politiques de planification, développement et aménagement durables. En réponse à cet objectif, les travaux de l'Aura comprennent des missions socles d'observation et d'animation d'une part, des missions d'accompagnement et d'aide à la décision d'autre part.

Depuis 2022, ce programme de travail est triennal afin de prendre en compte la récurrence des travaux d'observation ou la pluriannualité de certaines études, mais aussi pour mieux anticiper les moyens nécessaires et la planification des travaux. Cette programmation triennale se décline annuellement avec davantage de précisions pour la première année. Les années deux et trois sont réinterrogées, pour être précisées, faisant de ce programme de travail un programme triennal en année glissante pour toujours garder un aperçu sur les trois exercices à venir.

Élaboré dans un esprit de co-construction avec l'ensemble des membres, ce programme résulte de nombreux échanges avec les élus et services des membres de l'agence (Membres fondateurs comprenant l'Etat, membres actifs, les intercommunalités, les syndicats de SCoT, la Région...). Il répond ainsi à des besoins de connaissances partagées et à des enjeux intéressants directement ou indirectement les membres de l'Aura. Les missions inscrites dans ce programme peuvent concerner l'ensemble des membres de l'agence et apportent aussi des réponses plus ciblées aux attentes de certains partenaires, tout en relevant de l'intérêt général.

Ce programme de travail repose sur des intérêts communs :

- Le socle de connaissances à travers les observatoires,
- Des objets d'études intéressant plusieurs membres, notamment sur les transitions,
- Le périmètre d'intervention, en proposant des travaux pouvant porter sur un territoire d'étude concernant plusieurs membres,
- La répliquabilité des méthodes, la dimension innovante ou le caractère expérimental des démarches accompagnées,
- La veille, le décryptage sur les évolutions réglementaires et les tendances à l'œuvre.

Le programme de travail partenarial 2026-2028 se décline en trois grands axes :

- Les missions d'observation et de mise en débat qui constituent le socle commun de l'Aura. Elles regroupent notamment l'observation, le partage de connaissances, l'animation et l'appui technique ponctuel aux membres.
- Les missions exploratoires et expérimentales, qui peuvent être des missions à l'initiative de l'Aura (socle commun) ou demandées par certains de ses membres. La prospective créative et l'élaboration de toiles s'inscrivent dans cet axe.
- Les missions d'accompagnement des politiques publiques des membres partenaires à travers la réalisation d'études thématiques ou transversales, la planification réglementaire, les projets de territoire...

En 2026, le programme de travail s'inscrit dans la continuité des années passées en cherchant à :

- Répondre au plus juste aux besoins de ses adhérents, qu'il s'agisse des membres fondateurs ou des nouveaux adhérents comme les collectivités de Mayenne.
- Rester proactif sur les nouveaux sujets et la prospective, qui permettent d'éclairer sur les enjeux de demain.
- Capitaliser sur les expérimentations qui ont été réalisées, pour proposer de nouvelles façons d'accompagner les territoires en étant innovant.
- Intégrer l'arrivée de nouveaux élus, en prévoyant des temps d'information et de sensibilisation pour aborder le nouveau mandat.

A noter qu'à ce programme de travail peuvent s'ajouter des activités annexes, contrats de prestations de service établis entre l'Aura et un ou plusieurs donneurs d'ordre.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Missions		2026	2027	2028	ALM Angers	Aldev Alter P.
AXE 1 : CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES						
	OBSERVATOIRES					
	OBSERVATOIRE TERRITORIAL - Territoires en chiffres	X	X	X	X	X
OBS. HABITAT	Etat annuel du marché du logement	X	X	X	X	
	Rencontre annuelle avec l'ens. des acteurs immobiliers		X	X	ALM	
	Atlas programmation résidentielle	X	X	X	ALM	X
	Atlas Parc Locatif Social, tableau bord ventes HLM	X	X	X	ALM	
	Atlas des copropriétés	X	X	X	ALM	
	Observatoire du logement des étudiants	X	X	X	ALM	X
	Observatoire habitat Foncier CCALS	X	X	X		
	Observatoire Habitat Foncier CCPG	X	X	X		
OBS. ÉCO	Panorama éco et emploi	X	X	X	X	X
	Contribution OIE	X	X	X	ALM	X
	Atlas ZAE	X	X	X	ALM	Aldev
	OGIF-E / Urbansimul	X	X	X	ALM	Aldev
MOBILITÉS	Vies mobiles	X	X	X	ALM	X
	Temps de parcours	X	X	X	ALM	
	Itinéraires cyclables PMLA	X	X	X	ALM	X
FONCIER	IMU	X	X	X	X	X
	OBSERVATOIRE CONSO/ARTIFICIALISATION	X	X	X	ALM	X
	OBSERVATOIRE DU VIEILLISSEMENT : mise à jour tableau de bord		X		ALM	
	INFORMER ET DÉBATTRE					
	Matins de l'Aura	X	X	X	X	X
	RDV du Pôle / accueil rencontre nationale Fédération des SCoT	X	X	X	X	
	Inter EPCI 53	X	X	X		



Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Ségréen	CCPG	Mayenne Commu.	CC des Coëvrons	CC de l'Ernée	CC Mt Avaloirs	Etat	Région	Départ	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
												X
CCLLA	CCALS	X							X			
									X		X	Bailleurs
									X			
									X			UA
	CCALS	X							X			
				CCPG					X			
X	X	X							X	X	X	X
									X			CCI
CCLLA	CCALS	X							X			
CCLLA	CCALS	X							X			
X	X	X							X	X		
											X	
CCLLA	CCALS	PMLA									X	
X	X	X							X		X	
CCLLA	CCALS	PMLA			Mayenne Co	CCC	CCE	CCMA	X			
											X	CCAS
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	PMLA										
					Mayenne Co	CCC	CCE	CCMA	X		53	

Missions		2026	2027	2028	ALM Angers	Aldev Alter P.
AXE 2 : EXPLORATION / TRANSITIONS						
	PROSPECTIVE					
	<i>Carnet de prospective</i>	X	X	X	X	X
	<i>Finalisation toile biodéchets + zoom déchets verts</i>	X			X	X
	<i>Toile du système des acteurs de l'international</i>	X			ALM	Aldev
	<i>Toile sur l'eau</i>		X		X	X
	SOBRIÉTÉ FONCIÈRE					
	<i>Stratégie reconquête / prise en compte des sols urbains</i>	X	X	X	ALM	X
	<i>Suite pré identification friches ADEME</i>	X			X	X
	<i>Sensibilisation des élus et services d'ALM</i>	X	X		ALM	X
	<i>Sensibilisation des élus et services de la CCALS</i>	X				
	VILLE DÉSIRABLE ET FABRIQUE URBAINE					
	<i>Contribution à l'étude vulnérabilité PCAET PMLA</i>	X	X		ALM	
	<i>Identification des espaces potentiels de renaturation</i>	X	X	X	ALM	X
	<i>Maillage fraîcheur</i>	X			ALM	X
	<i>Accompagnement Trame écologique urbaine ALM</i>	X			ALM	X
	<i>Déploiement outil arbre dans les communes d'ALM</i>		X		ALM	
	<i>Recherche de leviers facilitant le renouvellement urbain</i>	X			ALM	X
	<i>Contribution à l'étude adaptation ALM (ICU, vulnérabilités...)</i>	X	X		ALM	X
	<i>Urbanisme réversible, modularité des usages (chronotopie)</i>	X			ALM	X
	<i>Ville productive</i>	X			X	X
	<i>Accompagnement suite foirail Parthenay</i>	X				
	<i>Etude exploratoire sur la densité</i>	X			X	X
	ÉQUIPEMENTS ET SERVICES					
SCOLAIRE	<i>Cartographie quartiers ville d'Angers + Tableau de bord et cartographie ALM</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Etudes particulières ALM</i>		X	X	ALM	
	<i>Actualisation sectorisation écoles Ville d'Angers</i>	X	X	X	VA	
	<i>Contribution à l'élaboration d'un schéma directeur écoles Ville d'Angers</i>	X			VA	
	<i>Diagnostic future carte scolaire CCPG</i>	X				
	<i>Etude occupation des équipements sportifs Ville d'Angers</i>	X	X		VA	
	<i>Contribution au schéma petite enfance CCLLA</i>	X				



Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	CCPG	Mayenne Commu.	CC des Coëvrons	CC de l'Ernée	CC Mt Avaloirs	Etat	Région	Départ	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X							X	X	X	X
									X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CCLLA	CCALS	PMLA							Etat			
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	ADEME
		X										
	CCALS	X										
CCLLA	CCALS	PMLA							X			
CCLLA	CCALS	PMLA							X			
		X							X			
		X							X			
												Communes
		X							X			
		X							X			
X	X	X							X			
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		CCI CMA
				CCPG					X			
X	X	X	X	X	X	X	X	X	Etat	X	X	
									X			
									X			
				CCPG					X			
CCLLA									X		X	

Missions		2026	2027	2028	ALM Angers	Aldev Alter P.
AXE 2 : EXPLORATION / TRANSITIONS						
	SOCIÉTÉ					
	<i>Jeunes et ruralité</i>	X	X	X	X	
	<i>Evaluation PAT ALM</i>	X	X	X	ALM	
	MOBILITÉS					
	<i>Partenariat UA appel à projet ANR sur dépendance à la voiture en périurbain et rural</i>	X	X		X	
	<i>Accompagnement PLUI ALM RG2, rédaction POA</i>	X			ALM	
	<i>EMC² : étude comportement sur les déplacements motifs Achats</i>	X			ALM	Aldev
	<i>Etude fréquentation centre-ville Angers</i>	X			ALM	
	<i>Suivi étude Fréquence+ pour compléter EMC²</i>	X	X	X	ALM	
	TRANSITION NUMÉRIQUE					
	<i>Evaluation des usages du Territoire Intelligent ALM</i>		X	X	ALM	
	<i>Impact du numérique sur la transformation des organisations et des métiers</i>		X		ALM	



Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	CCPG	Mayenne Commu.	CC des Coëvrons	CC de l'Ernée	CC Mt Avaloirs	Etat	Région	Départ	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	ENSA UA
												Ch. Agri
X	X	X	X						X	X	X	UA
		X								X		
												CCI
										X	X	CCI
		X							X			

Missions		2025	2026	2027	ALM Angers	Aldev Alter P.
AXE 3 : STRATÉGIES TERRITORIALES, PLANIFICATION ET POLITIQUES PUBLIQUES						
ETUDES D'INTÉRÊT RÉGIONAL						
	<i>SRADDET : accompagnement bilan</i>	X			X	X
	<i>Obs. du foncier régional</i>	X			X	
	<i>Accompagnement programme Life Revers'eau SAGE / SCoT</i>	X			X	
	<i>Mobilités : accompagnement modernisation plan transports routier</i>	X			X	
	<i>Etudes de prospective foncière éco dont les territoires d'industrie</i>	X			X	X
STRATÉGIE TERRITORIALE						
	<i>Projet de territoire CC Mont des Avaloirs (53)</i>	X				
	<i>Portrait de territoire Mayenne Communauté</i>	X				
	<i>Diag 360 CC Coëvrans</i>	X				
	<i>Sensibilisation des élus EPCI 53</i>	X				
PLANIFICATION SCOT						
	<i>Suivi SCoT Loire Angers</i>		X	X	X	
	<i>Accompagnement révision SCoT Segréen</i>	X				
	<i>Accompagnement modification simplifiée du SCoT Mayenne Communauté</i>		X			
	<i>Accompagnement modification simplifiée du SCoT CC de l'Ernée</i>		X			
PLANIFICATION PLUI						
	<i>Accompagnement PLUI ALM : POA Mobilités</i>	X	X	X	ALM	
	<i>Cartographies et données Diag EIE PLUi ALM</i>		X		ALM	
	<i>Accompagnement animation comité de partenaires ALM</i>	X			ALM	X
	<i>Evaluer potentiel transformation des bureaux en logements</i>	X	X		ALM	X
	<i>Focus sur le logement des travailleurs saisonniers ALM</i>	X			ALM	X
	<i>EPCI 53 : méthodologie commune TVB</i>	X	X			
	<i>EPCI 53 : accompagnement besoins externalisés</i>	X				
	<i>Accompagnement PLUi Mayenne Communauté (53)</i>	Modifs	Révision			
	<i>Accompagnement PLUi CC des Coëvrans (53)</i>	Modifs	Révision			
	<i>Accompagnement PLUi CC Mont des Avaloirs (53)</i>	Modifs	Révision			
	<i>Accompagnement PLUi CC de l'Ernée</i>	Modifs	Révision			



Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	CCPG	Mayenne Commu.	CC des Coëvrons	CC de l'Ernée	CC Mt Avaloirs	Etat	Région	Départ	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Région	X	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Région	X	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Région		
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Région	X	
X	X	X	X		X	X	X	X	X	Région		
								CCMA	X	X	53	
					Mayenne Co				X	X	53	
						CCC			X	X	53	
					Mayenne Co	CCC	CCE	CCMA				
X	X	PMLA							X	X		
			PETR						X	X		
					Mayenne Co	X	X	X	X	X		
					X	X	CCE	X	X	X		
		X							X	X		
									X	X		
		X							X	X	X	X
									X			
									X			
					Mayenne Co	CCC	CCE	CCMA	X	X		
					Mayenne Co	CCC	CCE	CCMA	X			
					Mayenne Co	X	X	X	X	X		
					X	CCC	X	X	X	X		
					X	X	X	CCMA	X	X		
					X	X	CCE	X	X	X		

Missions		2025	2026	2027	ALM Angers	Aldev Alter P.
AXE 3 : STRATÉGIES TERRITORIALES, PLANIFICATION ET POLITIQUES PUBLIQUES						
	ECONOMIE					
	Stratégie développement économique CC de l'Ernée	X				
	Mise à jour plaquettes filière du végétal et filière du numérique	X			X	Aldev
	Etude de l'impact économique de l'ESS sur le territoire	X	X		X	Aldev
	Actualisation étude tiers lieux coworking		X		X	Aldev
	POLITIQUES DE SOLIDARITÉ					
SANTÉ	Identification des professionnels de santé	X			VA	
CONTRAT DE QUARTIERS 2030	Observation sociale des quartiers prioritaires	X	X	X	ALM VA	
	Accompagnement évaluation mi-parcours	X	X		ALM VA	
	Enquête habitants sur les réhabilitations à Belle-Beille	X			VA	
	Cité éducative Monplaisir : contribution à l'évaluation	X			ALM VA	
NPNRU	Accompagnement étude recherche/action "quartier résilient" (étude sur 4 ans)	X	X		ALM VA	
	Synthèse des bilans et études relogement 2018-2025	X	X		ALM VA	
	Actualisation TdB évaluation ANRU et écoquartiers		X		ALM VA	
	Baromètre des quartiers	X	X	X	VA	X
	Egalité hommes / femmes ALM (espaces publics dans les quartiers)	X	X	X	ALM VA	
	Suite îlots sensibles	X			VA	
	POLITIQUES D'HABITAT					
	Charte interco. d'équilibre territorial ALM - Fiches communales	X	X		ALM	
	Accompagnement PLH de L'Ernée (53)	X	X			
	Accompagnement PLH Mont des Avaloirs (53)	X	X			
	Etude logement et hébergement des jeunes sur le secteur Est PLH LLA		X			
	Etude adéquat° dde des ménages en gde difficulté / offre logts insertion - PLH LLA		X			
	Département 53 : définition indicateurs de suivi PDHH	Pré bilan	Evolution	Finalisat°		
	Département 53 : actifs et besoins en logements	X				
	Département 53 : bien vieillir dans un autre chez soi		X			
	POLITIQUES DE COHÉSION DES TERRITOIRES					
	Comité local ANCT / CTO (49 et 53)	X	X	X		
	Contribution aux dispositifs PVD et Villages d'avenir (49 et 53)	X	X	X		
	PMLB	X	X		ALM	



Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	CCPG	Mayenne Commu.	CC des Coëvrons	CC de l'Ernée	CC Mt Avaloirs	Etat	Région	Départ	Autres
							CCE					
											X	
											X	
									X		X	X
									X		X	X
									X			X
									X			
									X			
									X			
												CCAS
									X			
							CCE		X		53	
								CCMA	X		53	
CCLLA									X			
CCLLA									X			
					X	X	X	X	X		53	
					X	X	X	X	X		53	
					X	X	X	X	X		53	
									Etat			
									Etat			Communes
		X										



aura

agence d'urbanisme
de la région angevine

29, rue Thiers

49100 Angers

Tel. +33 (0)2 41 18 23 80

Fax +33 (0)2 41 18 23 90

aura@aurangevine.org

www.aurangevine.org

[linkedin.com/company/](https://www.linkedin.com/company/aura-angers49)

[aura-angers49](https://www.linkedin.com/company/aura-angers49)

[vimeo.com/aura49](https://www.vimeo.com/aura49)

